



L'Observatoire paritaire, prospectif et analytique
des métiers et qualifications de la Métallurgie

Impact du CICE et du Pacte de responsabilité sur les entreprises de la Branche Métallurgie et actualisation des besoins en recrutements à l'horizon 2025



Impacts du CICE et du Pacte de responsabilité 2014-2020



Objectifs

Evaluer le dispositif du CICE et du Pacte de responsabilité pour les secteurs de la Métallurgie **pour ses trois premières années de mise en œuvre** (recours, effets dont bénéfices en matière d'emploi) et l'impact global potentiel du dispositif pour la **période 2014-2020**

Mettre à jour les **prévisions de recrutement** à l'horizon 2025.



Méthode

Calcul des montants potentiellement mobilisables en application des mesures réglementaires en cas de recours par 100% des entreprises

Estimation des montants consommés annuellement, de leur affectation par secteur d'activité et taille d'entreprises et des effets directs et indirects des mesures pour les secteurs, l'emploi et l'économie dans son ensemble (effet de diffusion de l'investissement notamment)

Projection du bilan global du dispositif pour la période 2014-2020

Point remarquable : l'évaluation *ex post* repose sur **une enquête téléphonique de 20 minutes réalisée auprès de plus de 1000 entreprises représentatives des secteurs de la Métallurgie**



Sources utilisées

Données DADS et ESANE de l'INSEE

Analyse du Programme National de Réforme du 23 Avril 2014

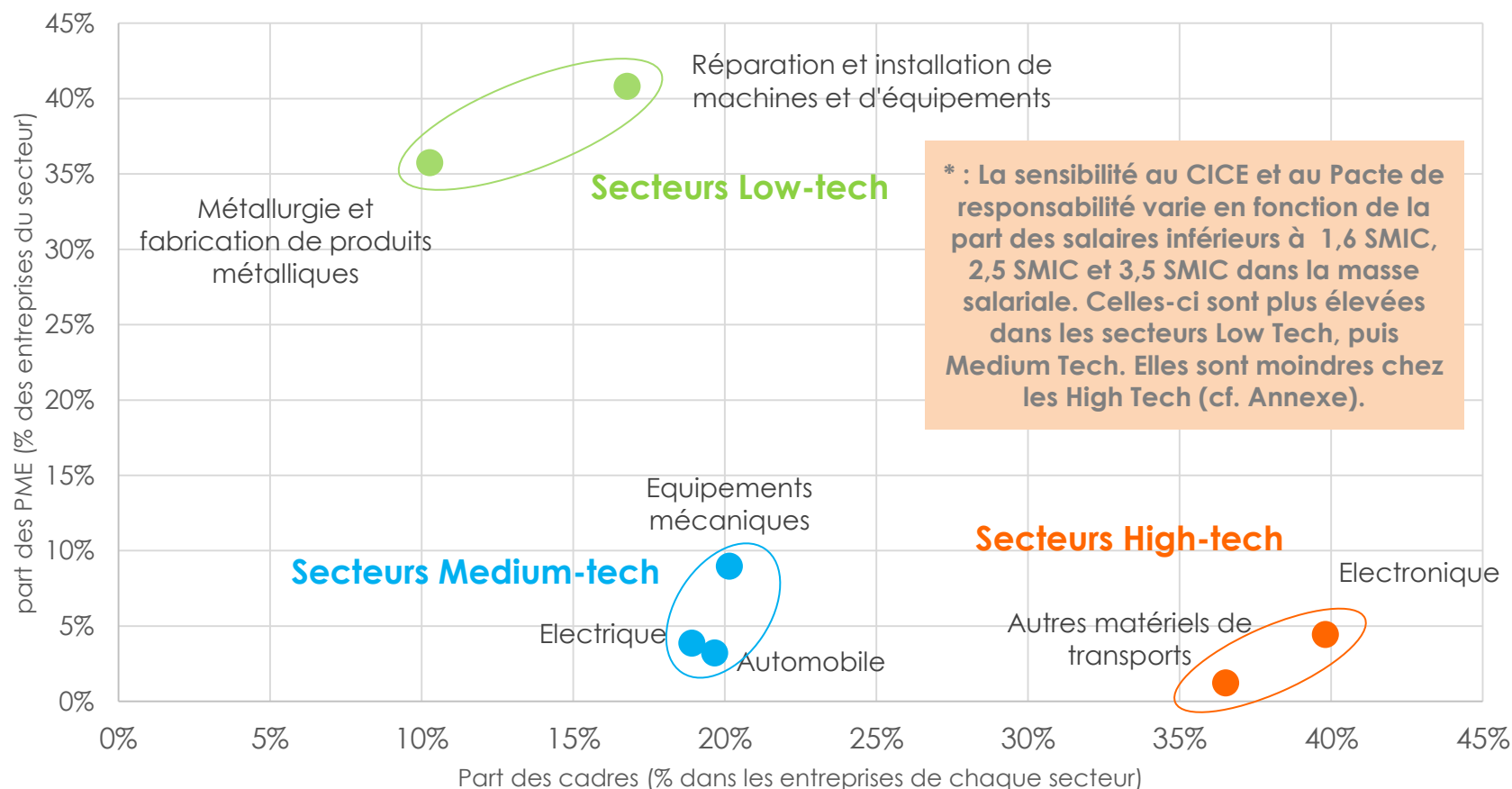
Projet de Loi de Finances (PLF) 2017

Enquête téléphonique par questionnaire de 20 minutes en avril-mai 2017



Les secteurs de l'étude

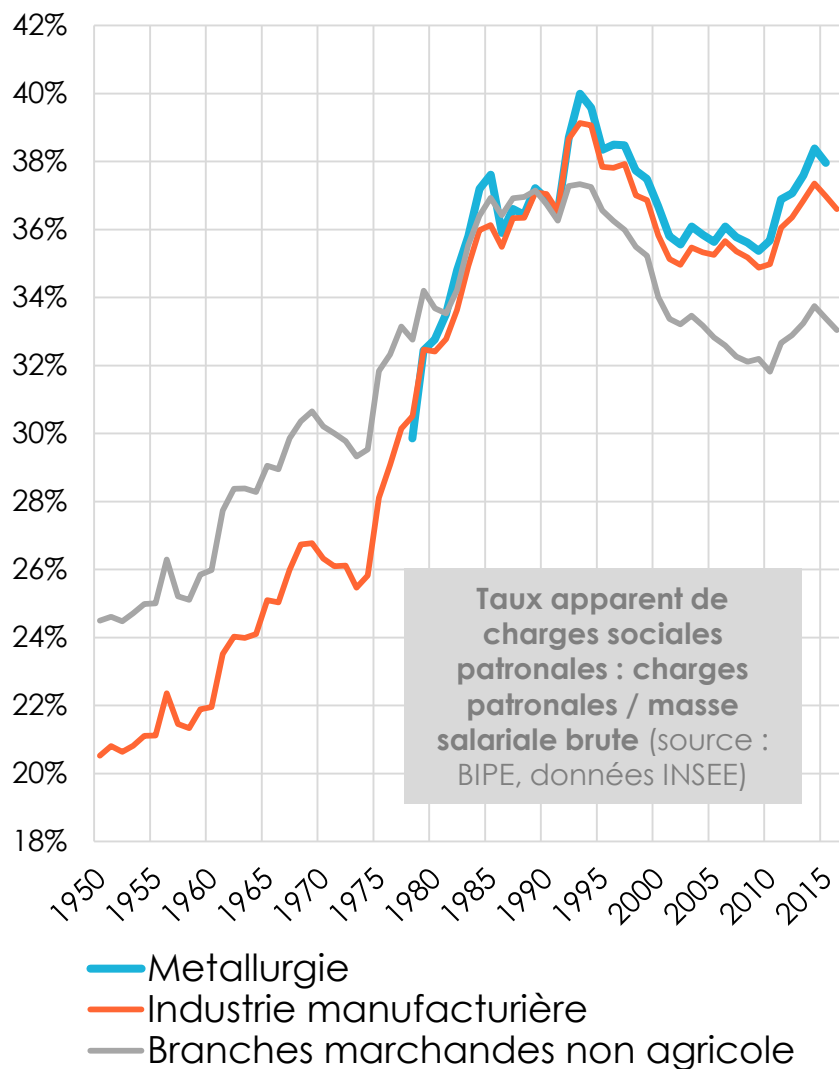
Les secteurs de la Métallurgie peuvent être répartis selon 3 profils en fonction de la part de PME et de cadres dans les entreprises ; ce deuxième facteur joue sur la structure des salaires et donc sur la sensibilité aux mesures du CICE et du Pacte de responsabilité (*). Cette classification traduit également l'intensité technologique au sein des différents secteurs.



Source : BIPE, données ESANE-INSEE



Taux apparent de charges sociales patronales



Le CICE et le Pacte de responsabilité ont pour objectif de faire baisser le coût du travail et la fiscalité sur les entreprises afin de favoriser l'emploi, l'investissement et la compétitivité de l'économie française. Le CICE est un crédit d'impôt compensant une partie des charges sociales patronales sur les salaires inférieurs à 2,5 SMIC. Le Pacte de responsabilité joue quant à lui directement sur le coût du travail. Il a permis d'enrayer la hausse du taux apparent de charges sociales patronales constatée entre 2011 et 2014.

Après le taux record de 1993, une nette baisse était intervenue jusqu'en 2000. Si cette baisse s'est poursuivie dans les services jusqu'en 2010 où les bas salaires sont importants, elle s'est interrompue dans l'industrie et les secteurs de la métallurgie où les qualifications sont plus élevées. Une nouvelle remontée du taux est intervenue de 2011 à 2014. Cette dernière a été particulièrement marquée dans les secteurs de la métallurgie au point que 2014 constitue un 2^e plus haut historique et que l'écart avec les secteurs des services s'est accentué.

Le dispositif actuel ne prévoit pas d'allègements supplémentaires des charges sociales patronales pour la période 2017.

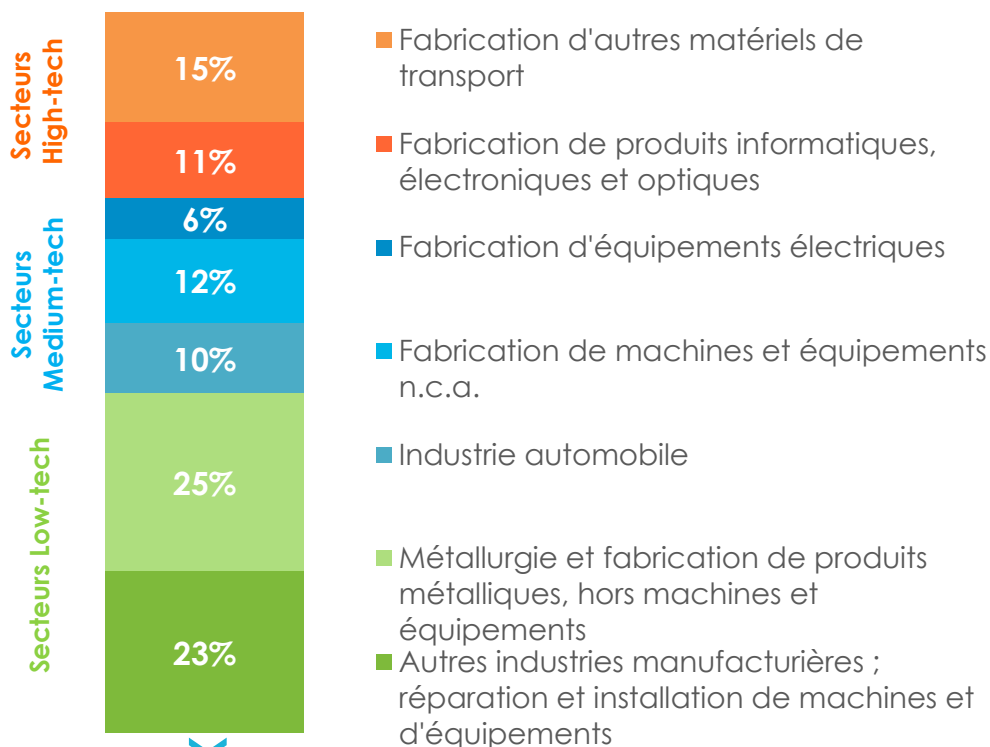


Réductions fiscaliso-sociales cibles du CICE et du Pacte 2014-2020

Les mesures du Pacte de responsabilité s'appliquent de facto aux entreprises, le CICE doit en revanche faire l'objet d'une sollicitation. Par ailleurs, les baisses de charges sociales et le CICE varient en fonction de la part des salaires inférieure à 1,6 SMIC, 2,5 SMIC et 3,5 SMIC. Les secteurs davantage sensibles aux mesures sont la métallurgie et fabrication de produits métalliques ainsi que les secteurs Medium tech. Les secteurs High tech sont moins concernés par des dispositifs ciblant l'emploi peu qualifié.

Secteurs de la Métallurgie en 2015

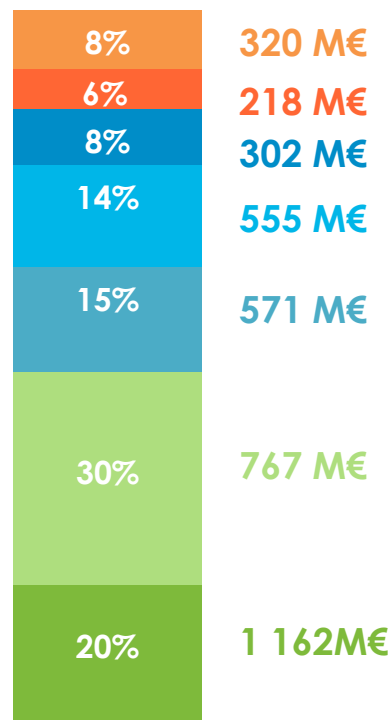
(Valeur ajoutée en valeur)



Près de 50% de l'industrie française

Montants potentiellement mobilisables au titre du CICE et du Pacte de responsabilité par secteur du périmètre sur 2014-2020

(% du total des secteurs de la Métallurgie)



TOTAL METALLURGIE 2014 – 2020 :
3 894 M€ si 100% recourent au CICE (en ligne avec le chiffrage de l'étude 2014 : 3 824 M€)
Vraisemblablement : 3 006 M€ avec un taux de recours annuel stabilisé à 60%

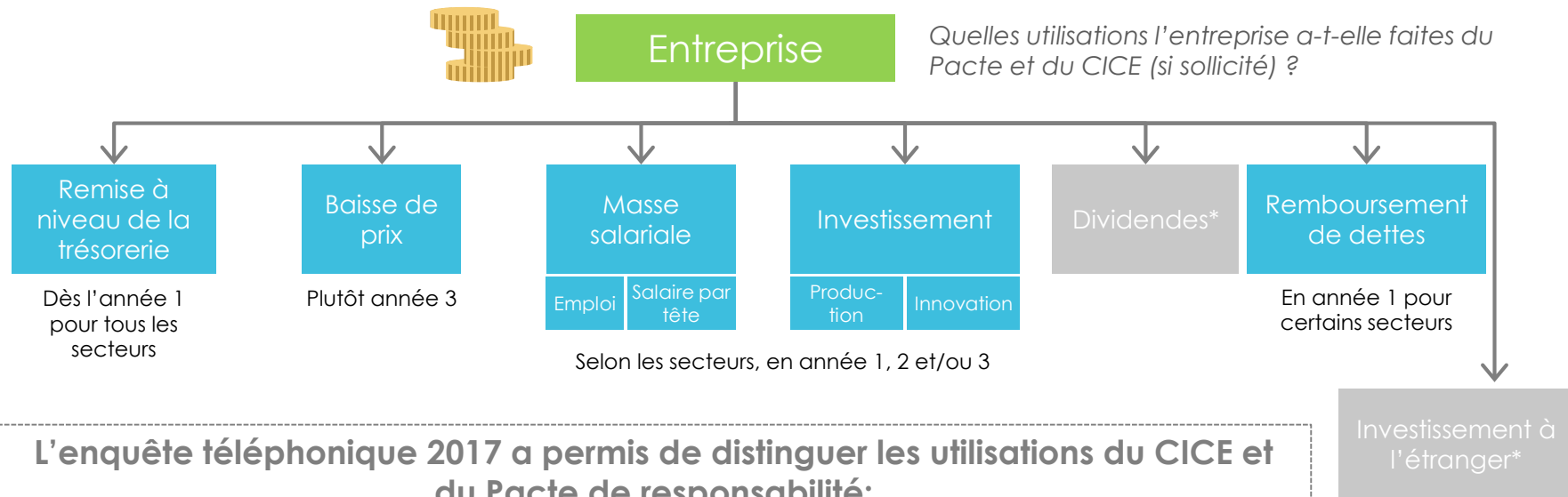
Source : Estimations BIPE, INSEE



Affectation des sommes liées au CICE et au Pacte

L'allègement des charges sociales patronales donne aux entreprises la possibilité d'orienter les sommes qui n'ont pas été prélevées ou restituées en crédit d'impôt vers d'autres affectations. Celles-ci varient quelque peu dans le temps (1^{ère} année, 2^e année, années suivantes) et selon les secteurs selon le schéma suivant :

Affectations possibles des sommes disponibles du fait du CICE et le pacte de responsabilité :



- A court terme (la première année de perception)
- A moyen terme (la dernière année de perception)
- A plus long terme (dans les 3 années à venir)

*Non testé par l'enquête



Une affectation équilibrée du CICE et du Pacte de responsabilité entre trois principaux motifs



L'emploi de 19 600 entreprises préservé

Au sein des secteurs de la Métallurgie, soit près de 50% des entreprises de la Métallurgie

Déjà

7 000

Postes créés ou non détruits en 3 ans par effet direct des mesures dans les secteurs de la Métallurgie

Au total

114 000

Emplois seront pérennisés ou créés au sein de l'économie, du fait des dispositifs dans les secteurs de la Métallurgie (dont un effet direct de 38 000 emplois) sur la période 2014-2025

Deux facteurs ont limité l'effet du dispositif :

- Seuls 64% des entreprises ont eu recours au CICE entre 2014-2016 et le taux annuel de recours s'est stabilisé à 60% ;
- 20% des entreprises ayant bénéficié du CICE ou du pacte ont été entravés dans leurs intentions de recrutement par la faiblesse du vivier, limitant l'effet des mesures.

- 1^{ère} partie. Les effets passés du CICE et du Pacte de responsabilité pour les trois premières années 2014 - 2016
- 2^e partie. Evaluation globale du CICE et du Pacte de responsabilité pour l'ensemble de la période 2014 - 2020
- 3^e partie. Les besoins en emplois et recrutement à 2025

ANNEXES



L'Observatoire paritaire, prospectif et analytique
des métiers et qualifications de la Métallurgie



Première partie

Les effets passés du CICE
et du Pacte de
responsabilité
2014 – 2016

1.1 Qui sont les entreprises ayant
sollicité le CICE et le Pacte ?

1.2 L'utilisation du CICE et du
Pacte par les entreprises

1.3 Les effets directs du CICE et
du Pacte pour l'entreprise et
l'économie



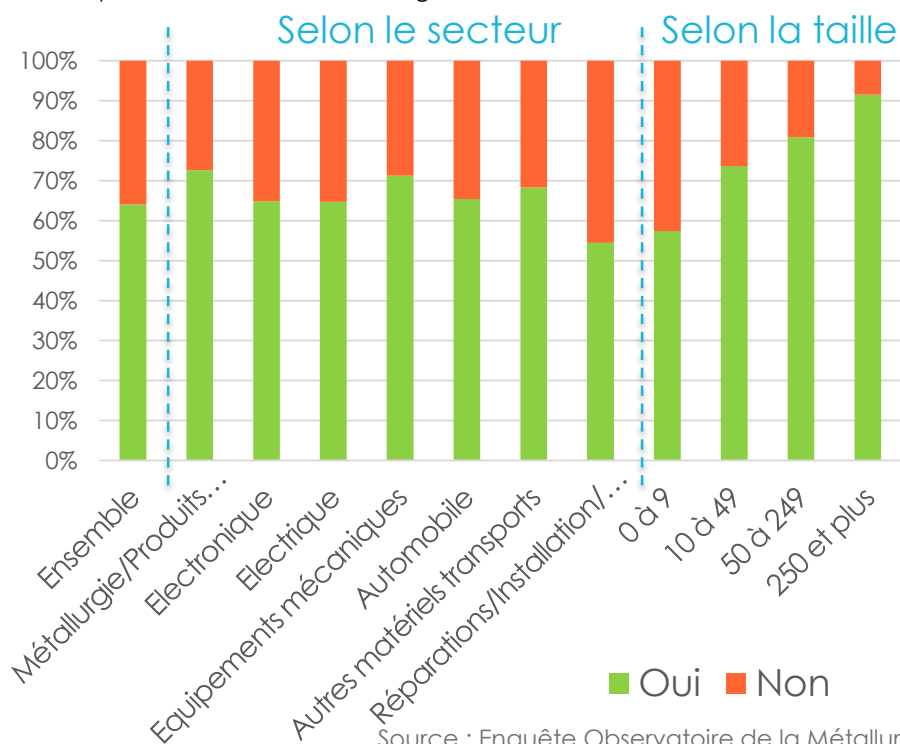
1.1 64% des entreprises ont eu recours au CICE au moins une fois entre 2013 et 2016

La part d'entreprises ayant sollicité le CICE **augmente avec la taille** passant de moins de 60% pour les TPE à plus de 90% pour les entreprises de plus de 250 salariés. Le secteur « Réparation/Installation/Autres » fait montre d'un moindre recours au CICE alors même que ses caractéristiques en font un secteur cible (cf. introduction).

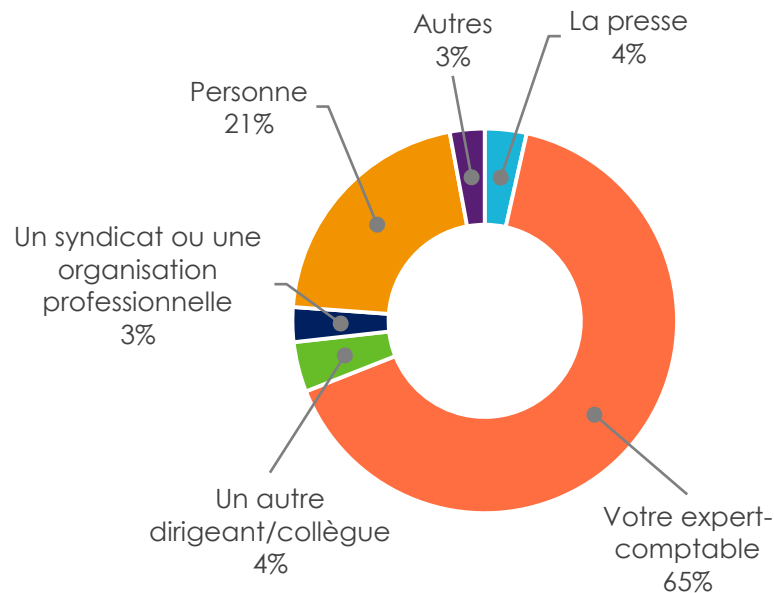
Côté information, **l'expert comptable joue un rôle clé**, notamment dans les TPE/PME.

Depuis 2013, avez-vous bénéficié du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) ?

Champ : Ensemble de la Métallurgie



Qui vous a encouragé à recourir au CICE ?



Champ : Entreprises bénéficiaires du CICE, 64% du périmètre Métallurgie

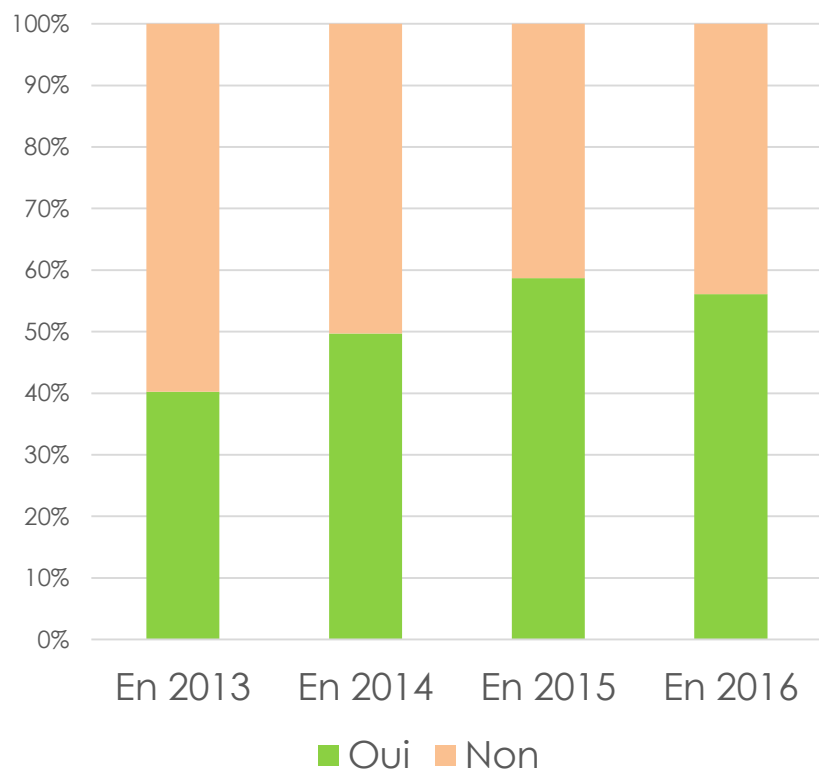
Source : Enquête Observatoire de la Métallurgie / Le BIPE 2017 – Evaluation de l'impact du CICE et du Pacte de responsabilité



1.1 Quelles entreprises ont sollicité le CICE et le Pacte ?

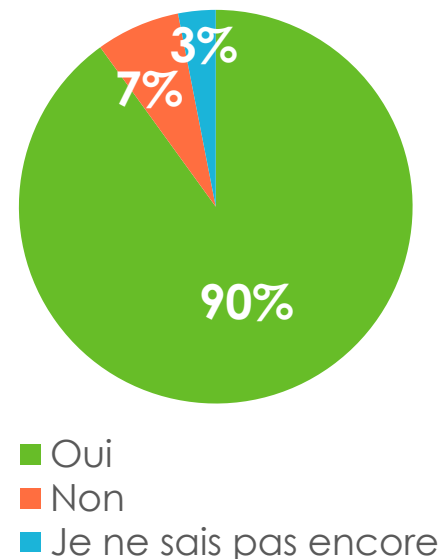
D'année en année, le CICE s'est diffusé passant de 40% de taux de recours la 1^{ère} année à 59% dès 2015, niveau auquel le taux de recours s'est stabilisé. A l'avenir, si le dispositif est maintenu, il concernera une proportion d'entreprises voisine de 2015.

Avez-vous recouru au CICE ?



Champ : Ensemble de la Métallurgie

S'il est maintenu, comptez-vous avoir recours au CICE au titre des années 2017-2019 ?



Champ : Entreprises ayant bénéficié du CICE, 64% de la Métallurgie

Source : Enquête Observatoire de la Métallurgie / Le BIPE 2017 – Evaluation de l'impact du CICE et du Pacte de responsabilité



1.2 Affectations par les entreprises des sommes rendues disponibles du fait du CICE et du Pacte

Des utilisations différenciées selon le secteur (cf. slide suivante)
avec un effet global pour la métallurgie réparti en trois postes principaux

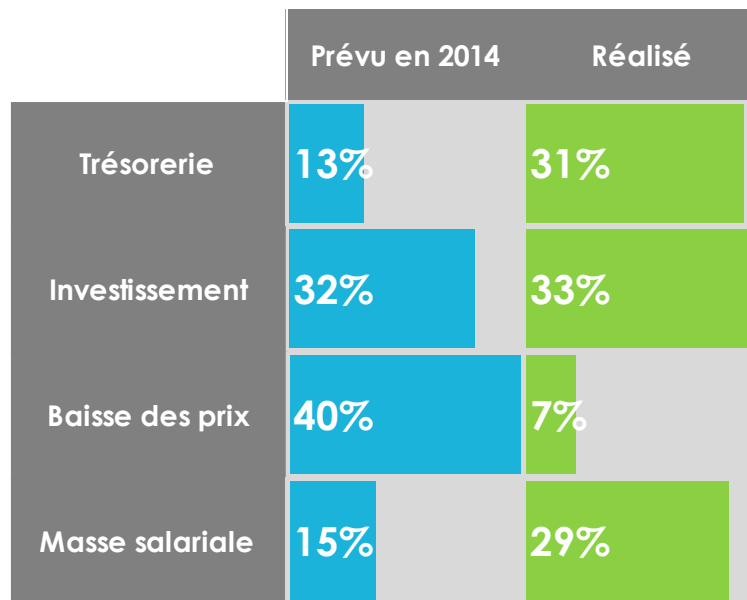


Les entreprises ont fléchi le CICE et le Pacte prioritairement sur **3 motifs** à 30% chacun: l'amélioration de la situation financière, l'investissement et l'amélioration de l'emploi ou des salaires. La mesure joue donc à la fois à court et moyen terme et **bénéficie de façon équilibrée à l'entreprise et aux salariés.**

L'effet sur la baisse des prix est réduit alors même que le dispositif visait une amélioration de la compétitivité, notamment sur les marchés extérieurs (ce que traduisaient les prévisions 2014). La baisse du prix du pétrole observée en 2014-2015 ainsi que la faiblesse de la devise européenne ont permis aux entreprises de bénéficier d'effets prix. Dans ce contexte, les entreprises françaises n'ont pas eu besoin d'utiliser le CICE et le Pacte pour améliorer leur compétitivité.

La contribution du CICE et du Pacte à l'amélioration de la situation financière de l'entreprise a été très significative : c'est le premier poste en valeur d'affectation des sommes non prélevées en cotisations. Cette priorité avait été formulée comme un des scénarios possibles de priorisation des entreprises et ramenée *in fine* par le groupe de travail à une position plus secondaire.

Matrice de répartition des allègements pour les secteurs de la Métallurgie
(% des montants CICE et Pacte 2014-2016)



Source : Enquête Observatoire de la Métallurgie / Le BIPE 2017 – Evaluation de l'impact du CICE et du Pacte de responsabilité



1.2 Affectations par les entreprises des sommes rendues disponibles du fait du CICE et du Pacte

Synthèse des affectations par les entreprises par secteur

	Trésorerie			Investissement			Cycle d'investissement		Baisse des prix			Masse salariale		
	Année			Année			Posit°	Trend	Année			Année		
	1	2	3	1	2	3			1	2	3	1	2	3
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	●	↗	↘		↘	↗	●	-			↗	●	↘	↗
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	●	↘	↗		↘	↗	●	↗			↗		↗	
Fabrication d'équipements électriques	●	↘	↗			↗	●	↘					↗	↘
Fabrication de machines et équipements	●	↘	↗	●	↗	↗	●	↘						
Automobile	●				↗	↗	●	↘					↘	↗
Autres matériels de transport	●		↗	●	↗		●	↗			↗	●		↗
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	●	↗	↘		↘	↗	●	-			↗	●	↘	

Lecture : Dans le secteur Automobile, les entreprises ont utilisé CICE et Pacte pour améliorer leur trésorerie. Cette affectation a été moins présente en 2^e année. En 3^e année, les entreprises du secteur ont à nouveau attribué les sommes rendues disponibles par le CICE et le Pacte à l'amélioration de leur trésorerie.

● Motif principal

↘ Motif d'affectation en baisse p/r à l'année précédente

↗ Motif d'affectation en hausse p/r à l'année précédente

● Fin de cycle d'investissement

● Milieu de cycle d'investissement

● Pas de cycle d'investissement

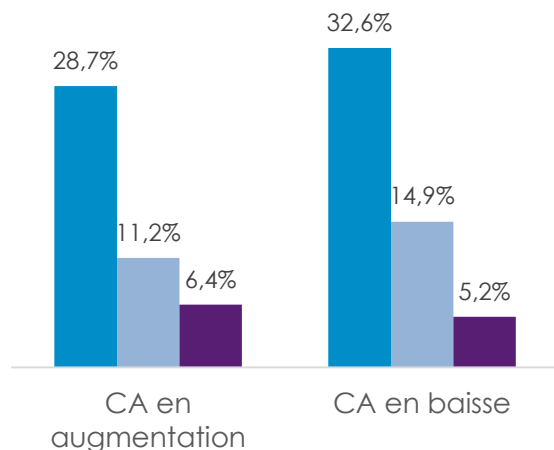
Source : Enquête Observatoire de la Métallurgie / Le BIPE 2017 – Evaluation de l'impact du CICE et du Pacte de responsabilité



1.3 Les effets directs du CICE et du Pacte : la pérennisation des entreprises fragiles

Certaines comparaisons statistiques montrent que le CICE et le Pacte ont permis la pérennisation des entreprises les plus fragiles. Ainsi, les entreprises bénéficiaires du CICE dont le CA a baissé entre 2013 et 2016 ont davantage affecté le CICE et le Pacte à l'amélioration de leur situation financière. Le CICE et le Pacte ont également davantage contribué au maintien de l'emploi au sein de ces entreprises en difficultés. En revanche, du fait de leur situation difficile, le CICE et le Pacte ont moins permis de créations d'emploi dans ces entreprises.

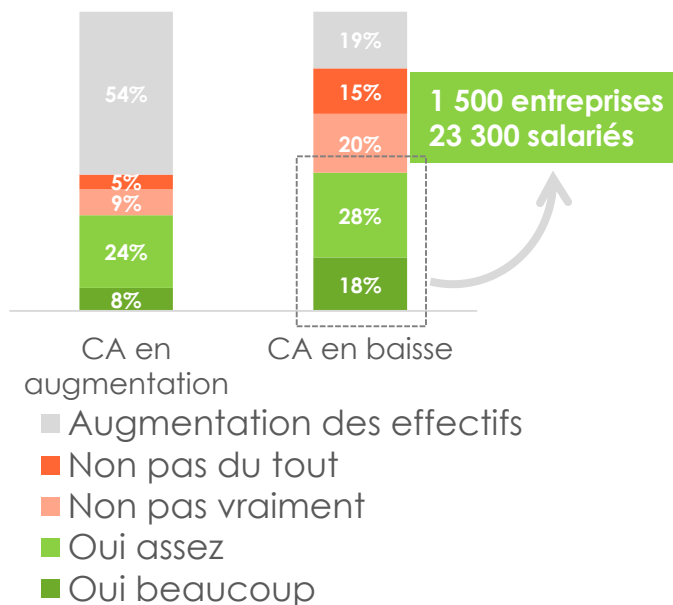
La première et la dernière année, le CICE et le Pacte vous ont principalement permis de :
(% des bénéficiaires du CICE – 64% de la Métallurgie)



- Amélioration de la trésorerie
- Désendettement
- Augmentation des marges

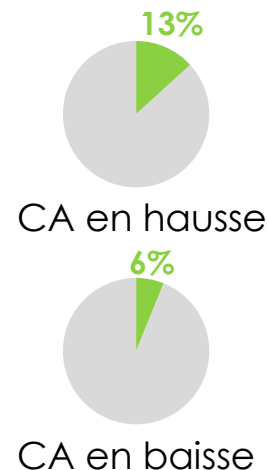
Lecture : 9,6% des entreprises dont le CA était en augmentation sur 2013-2016 et ayant bénéficié du CICE ont utilisé le CICE et le Pacte pour se désendetter.

Au total et sur toute la durée de perception, le CICE et le Pacte ont-ils contribué à maintenir le niveau d'emploi dans votre entreprise ?
(% des bénéficiaires du CICE – 64% de la Métallurgie)



Lecture : 11% des entreprises dont le CA était en augmentation sur 2013-2016 considèrent que le CICE et le Pacte ne les ont pas du tout aidé à maintenir le niveau d'emploi dans l'entreprise.

La première et la dernière année, le CICE et le Pacte vous ont principalement permis de recruter un/plusieurs collaborateur(s) supplémentaire(s) :
(% des bénéficiaires du CICE ayant choisi la modalité)



Source : Enquête Observatoire de la Métallurgie / Le BIPE 2017 – Evaluation de l'impact du CICE et du Pacte de responsabilité

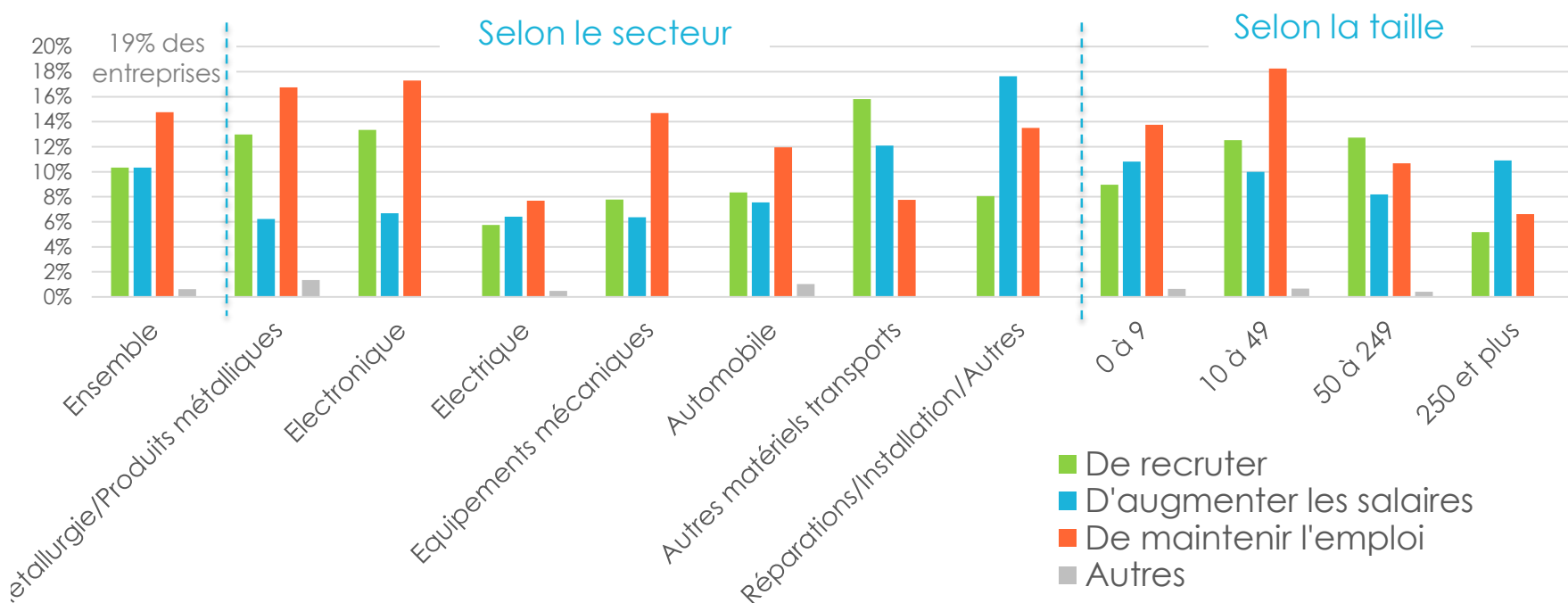


1.3 Les effets directs du CICE et du Pacte : l'emploi et les salaires

Le maintien ou la croissance de l'emploi et les augmentations salariales ont été l'une des trois affectations prioritaires des sommes rendues disponibles par le Pacte de responsabilité et le CICE, pour environ 30% des entreprises ayant sollicité le CICE, soit 19% de l'ensemble des entreprises des secteurs de la Métallurgie (notamment de moins de 50 salariés).

La première et la dernière année, le CICE et le Pacte vous ont principalement permis...

(% des entreprises ayant bénéficié du CICE – 64% de l'ensemble de la Métallurgie)



Entre la première et la dernière année de perception du CICE et du Pacte, certains secteurs n'ont pas modifié leurs arbitrages RH : la Métallurgie et fabrication de produits métalliques, l'Automobile et la Fabrication de produits informatiques.

Le secteur « Autres matériels de transport » a d'abord augmenté les salaires puis recruté tandis que le secteur « Autres industries manufacturières » a eu la démarche inverse.

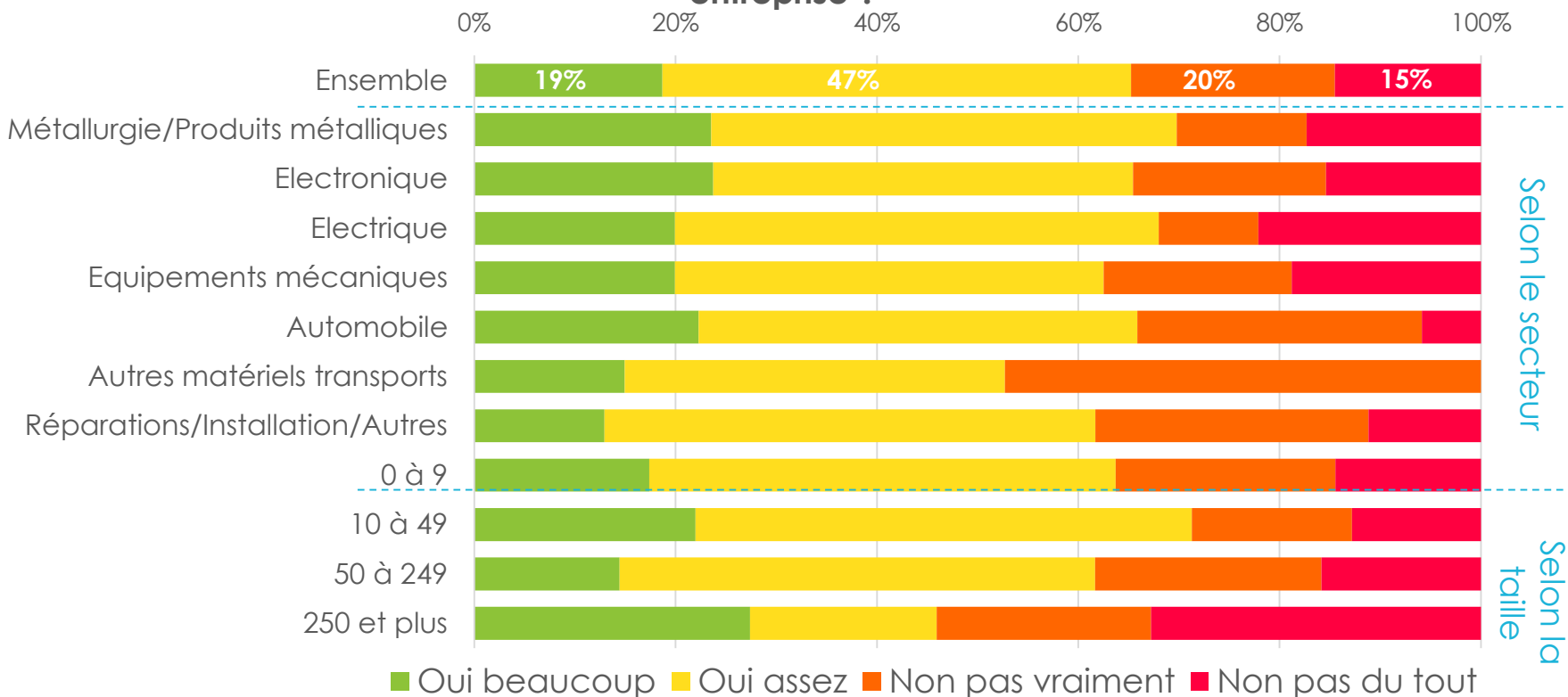
Source : Enquête Observatoire de la Métallurgie / Le BIPE 2017 – Evaluation de l'impact du CICE et du Pacte de responsabilité



1.3 Les effets directs du CICE et du Pacte : l'emploi et les salaires

Dans les entreprises où les effectifs sont restés stables ou ont baissé ces deux dernières années (75% des entreprises interrogées) et qui ont bénéficié du CICE (45% des entreprises des secteurs de la Métallurgie), le CICE et le Pacte ont contribué à maintenir l'emploi stable (ou au mieux du possible) dans les deux tiers des cas.

Au total et sur toute la durée de perception, les aides reçues ont-elles contribué à maintenir au mieux/stable le niveau d'emploi dans votre entreprise ?



Champ : Entreprises ayant bénéficié du CICE et dont les effectifs ont baissé ou sont resté stables (45% de la Métallurgie)

Source : Enquête Observatoire de la Métallurgie / Le BIPE 2017 – Evaluation de l'impact du CICE et du Pacte de responsabilité



1.3 Les effets directs du CICE et du Pacte : l'emploi et les salaires



15 400 

Entreprises des secteurs de la
Métallurgie ont maintenu tout
ou partie de leurs emplois
grâce au CICE et au Pacte

59%

Sont des entreprises de
moins de 10 salariés

33%

Sont des entreprises de
10 à 49 salariés

Au-delà des emplois
pérennisés, plus de

8 400

Entreprises ont créé de l'emploi
grâce au CICE et au Pacte de
responsabilité

45%

Sont des entreprises de
moins de 10 salariés

43%

Sont des entreprises de
10 à 49 salariés

Au total, l'emploi de 19 600 entreprises a été soutenu par le CICE et le pacte de responsabilité, soit 46% des entreprises des secteurs de la Métallurgie

Source : Enquête Observatoire de la Métallurgie / Le BIPE 2017 – Evaluation de l'impact du CICE et du Pacte de responsabilité

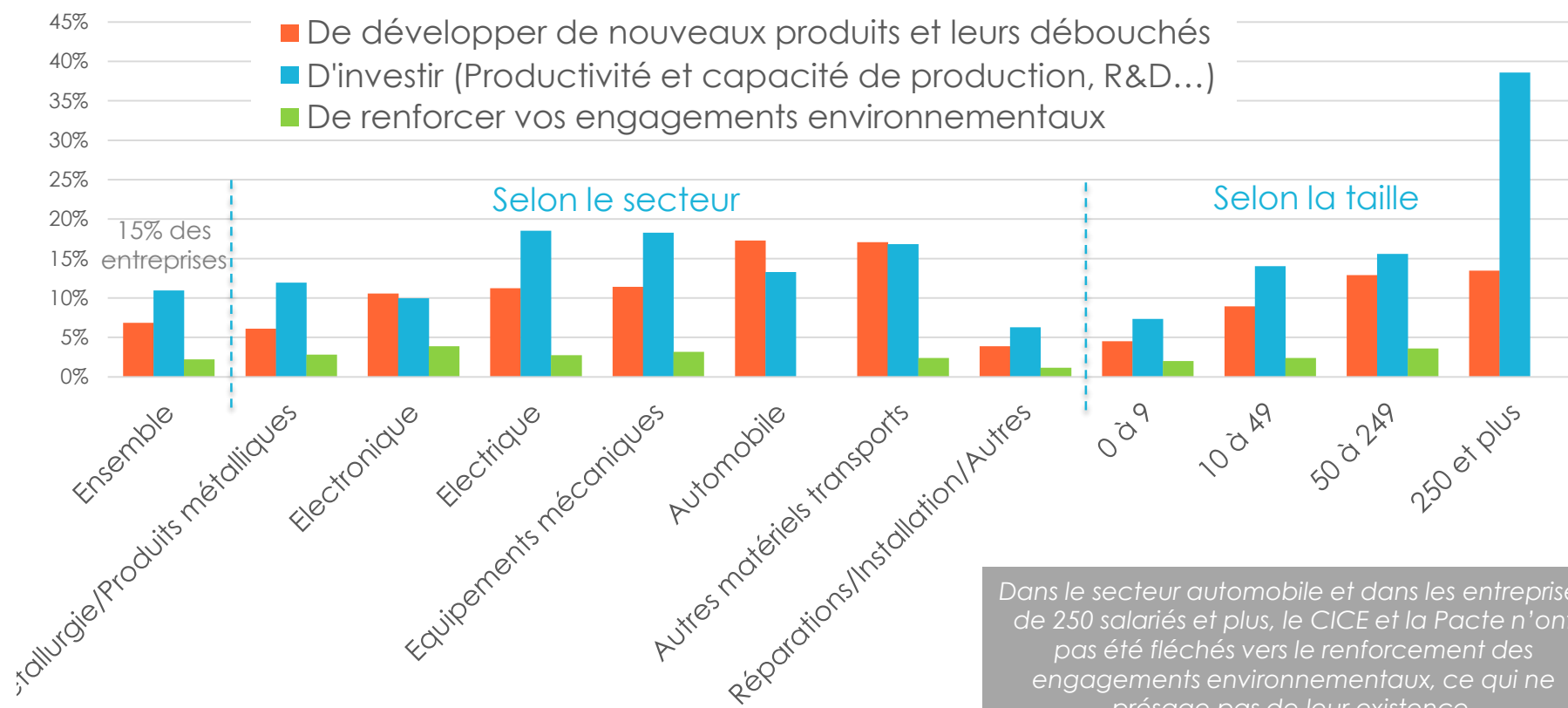


1.3 Les effets directs du CICE et du Pacte : l'investissement

6 400 entreprises ont investi grâce au CICE et au Pacte, soit 15% des entreprises des secteurs de la Métallurgie. Les investissements réalisés grâce au CICE et au Pacte concernent principalement la productivité, les capacités de production et de R&D, ainsi que le développement de nouveaux produits et débouchés (priorité de l'Automobile et des Autres matériels de transports). Les grandes entreprises ont davantage investi dans l'outil de production.

La première et la dernière année, le CICE et le Pacte vous ont principalement permis...

(% des entreprises ayant bénéficié du CICE – 64% de la Métallurgie)



Source : Enquête Observatoire de la Métallurgie / Le BIPE 2017 – Evaluation de l'impact du CICE et du Pacte de responsabilité

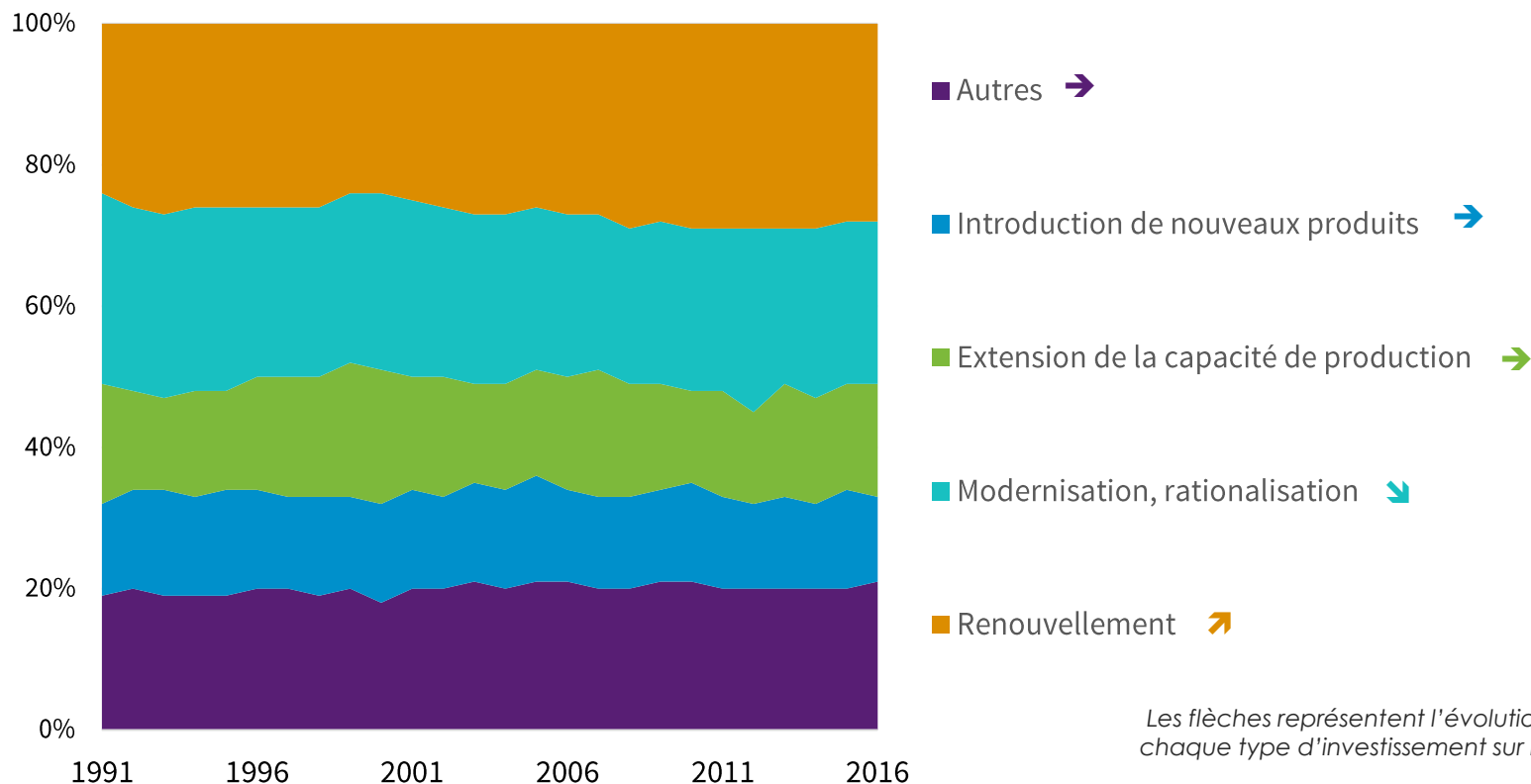


1.3. Arbitrages des entreprises - Investissement

Sur longue période, la part de l'investissement dédié à la rationalisation de la capacité de production recule au profit de l'investissement de renouvellement. Les autres types d'investissements sont plutôt stables.

France : Enquête sur les investissements dans l'industrie - Répartition des motivations économiques des investissements (en %)

Réalisation constatée en avril de l'année suivante

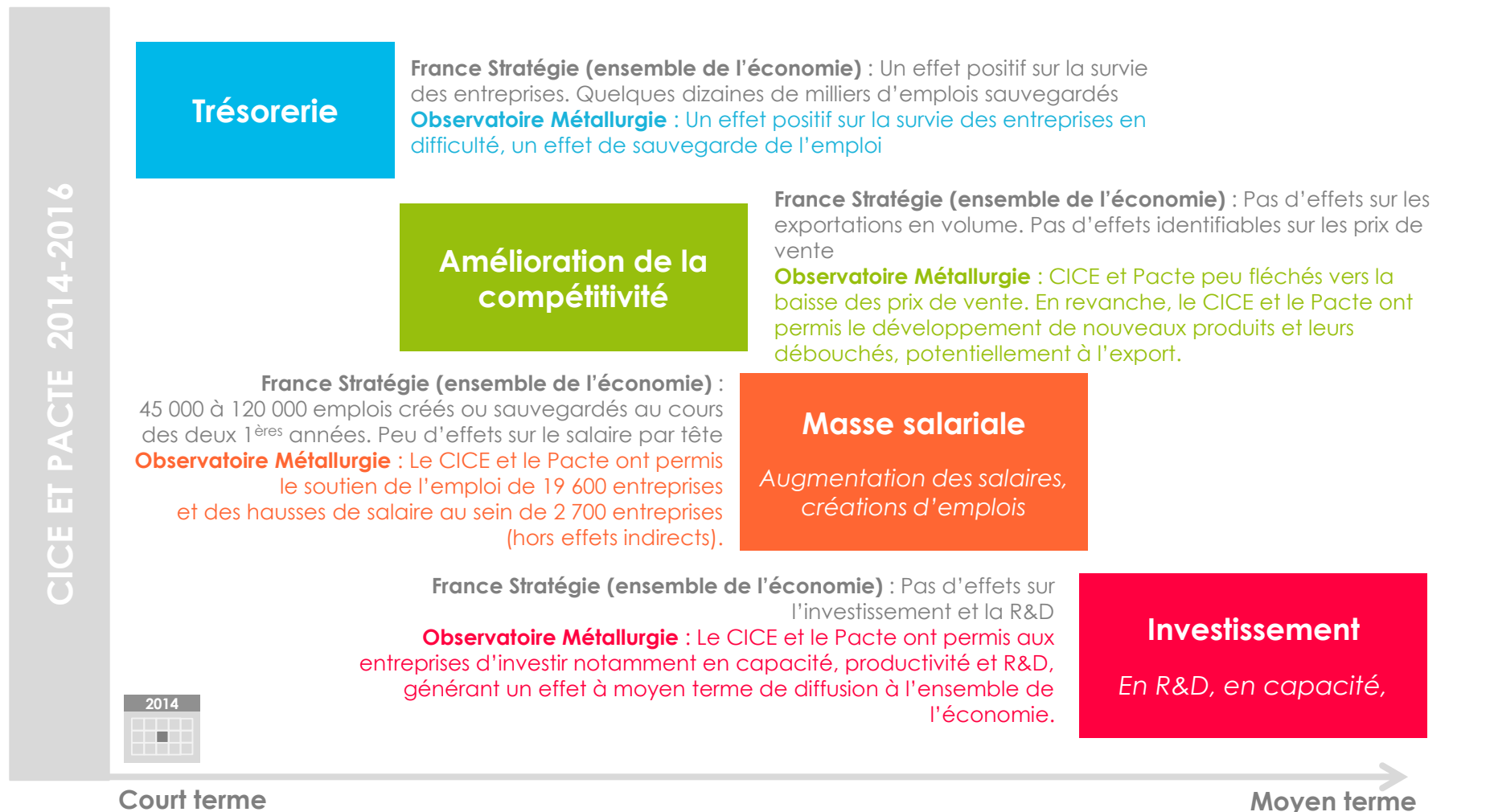


Source : BIPE, données INSEE



1.3 Les effets directs du CICE et du Pacte pour l'entreprise

La dernière évaluation publique du CICE et l'étude de l'Observatoire pointent des résultats similaires, avec des effets sur l'investissement et l'emploi plus importants dans les secteurs de la Métallurgie.



Sources : Rapport France Stratégie du comité de suivi du CICE (septembre 2016) et note complémentaire du 22 mars 2017; Enquête Le BIPE- Observatoire de la Métallurgie 2017



L'Observatoire paritaire, prospectif et analytique
des métiers et qualifications de la Métallurgie



Deuxième partie :

Evaluation globale du CICE et du Pacte de responsabilité 2014 – 2020

- 2.1** Le non-recours au dispositif
- 2.2** Evaluation du dispositif 2014-2020
- 2.3** Effets attendus du dispositif 2014-2025

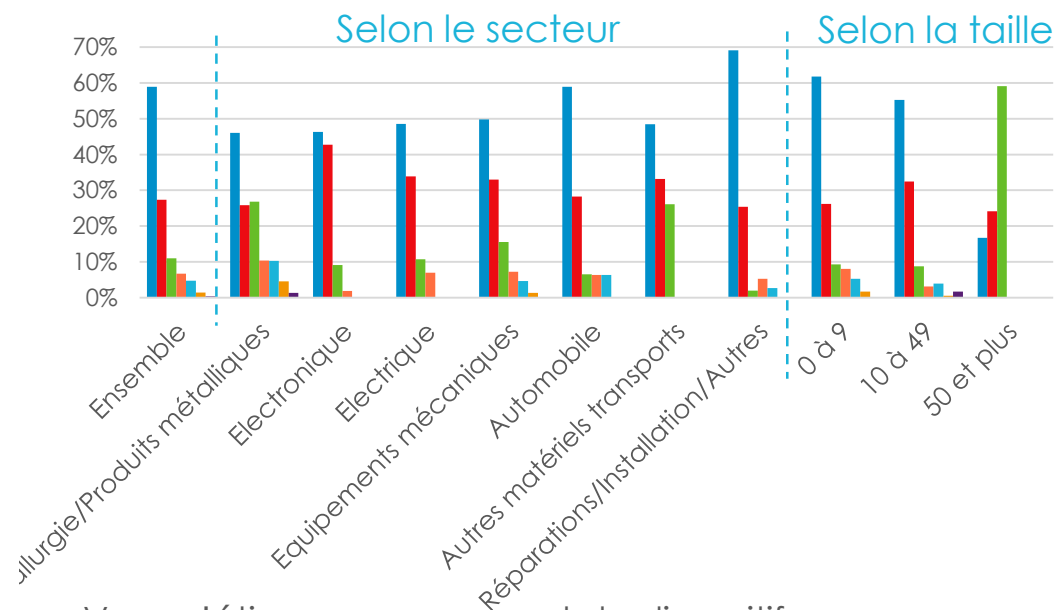
2.1 Le non-recours au dispositif

Le manque d'information perçue explique 60% du non-recours au CICE, tout en étant nettement plus réduit pour les entreprises de plus de 50 salariés.

L'interruption de recours d'une année l'autre, tient aux bénéfices insuffisants.

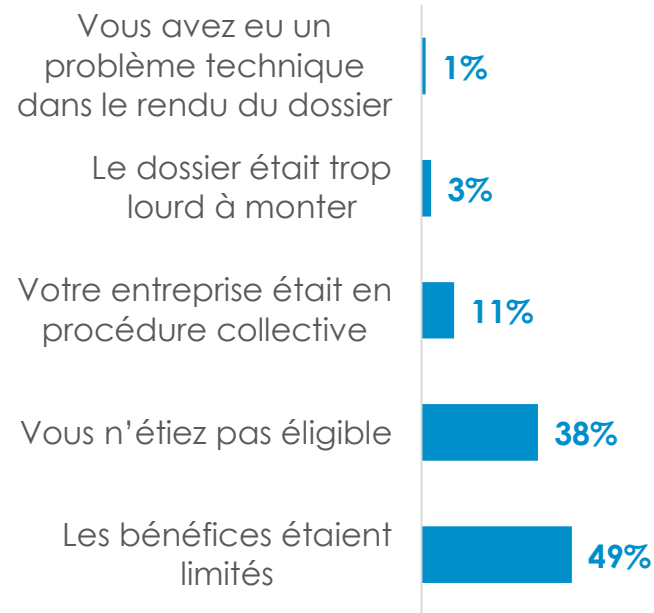
Pourquoi n'avez-vous jamais eu recours au CICE ?

Champ : entreprises n'ayant pas recouru au CICE, 36% de la Métallurgie



- Vous n'étiez pas au courant du dispositif
- Vous n'étiez pas éligible
- Les bénéfices escomptés étaient limités
- Autres
- Le dossier était trop lourd à monter
- Vous avez eu un problème technique dans le rendu du dossier
- Vous avez craint un contrôle fiscal suite à la demande

Pourquoi avez-vous eu recours au CICE une année mais pas la suivante ?



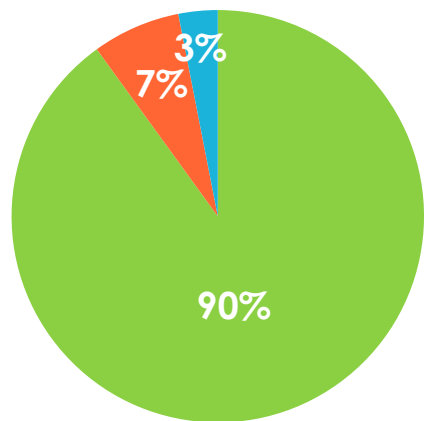
Champ : 7% de la Métallurgie

Source : Enquête Observatoire de la Métallurgie / Le BIPE 2017 – Evaluation de l'impact du CICE et du Pacte de responsabilité

S'il est maintenu, 90% des entreprises ayant bénéficié du CICE sur la période 2014-2016 comptent y recourir à l'avenir. Au total, le taux de recours devrait se stabiliser à 60% des entreprises des secteurs de la Métallurgie (niveau moyen de 2015 et 2016). Les utilisations du CICE et du Pacte seront fléchées vers les mêmes postes que par le passé.

S'il est maintenu, comptez-vous avoir recours au CICE au titre des années 2017-2019 ?

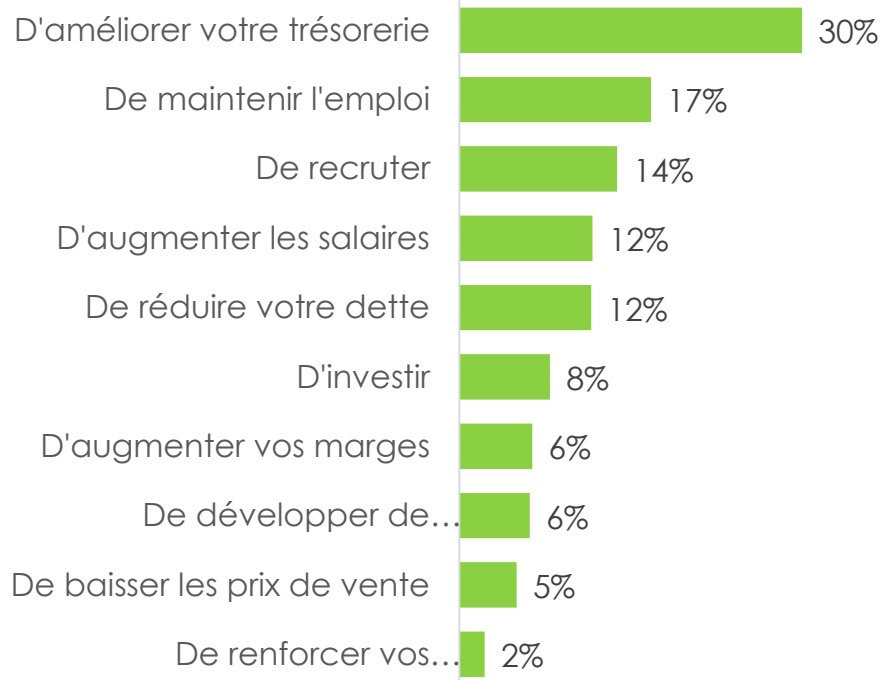
% des entreprises ayant bénéficié du CICE sur la période 2014-2016



■ Oui
■ Non
■ Je ne sais pas encore

Dans les trois prochaines années, le maintien du CICE et des allègements du Pacte de responsabilité vous permettra d'agir avant tout :

% des réponses – plusieurs réponses possibles



Source : Enquête Observatoire de la Métallurgie / Le BIPE 2017 – Evaluation de l'impact du CICE et du Pacte de responsabilité

Les montants potentiellement mobilisables par secteur devraient continuer à augmenter d'ici à 2020, notamment grâce à la baisse du taux d'impôt sur les sociétés.

Total des montants potentiellement mobilisables par secteur et par année (stock, millions d'euros)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	393	711	949	961	1 091	1 126	1 162
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	72	133	200	200	218	218	218
Fabrication d'équipements électriques	89	160	241	245	278	290	302
Fabrication de machines et équipements	151	270	422	432	496	525	555
Automobile	212	380	518	518	571	571	571
Autres matériels de transport	79	143	259	263	295	307	320
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	273	473	616	625	716	741	767
Total Métallurgie	1 269	2 270	3 206	3 242	3 666	3 777	3 894

Source : Estimation BIPE, PLF



2.3 Effets directs attendus du dispositif 2014-2020

D'ici à 2020, le CICE et le Pacte de responsabilité pourraient permettre de pérenniser voire créer près de 20 000 emplois dans les secteurs de la Métallurgie, soit 2% des emplois, du fait des bénéfices à long terme des investissements, et même 38 000 emplois d'ici 2025 sur la base d'un taux de recours au CICE stabilisé à 60%.

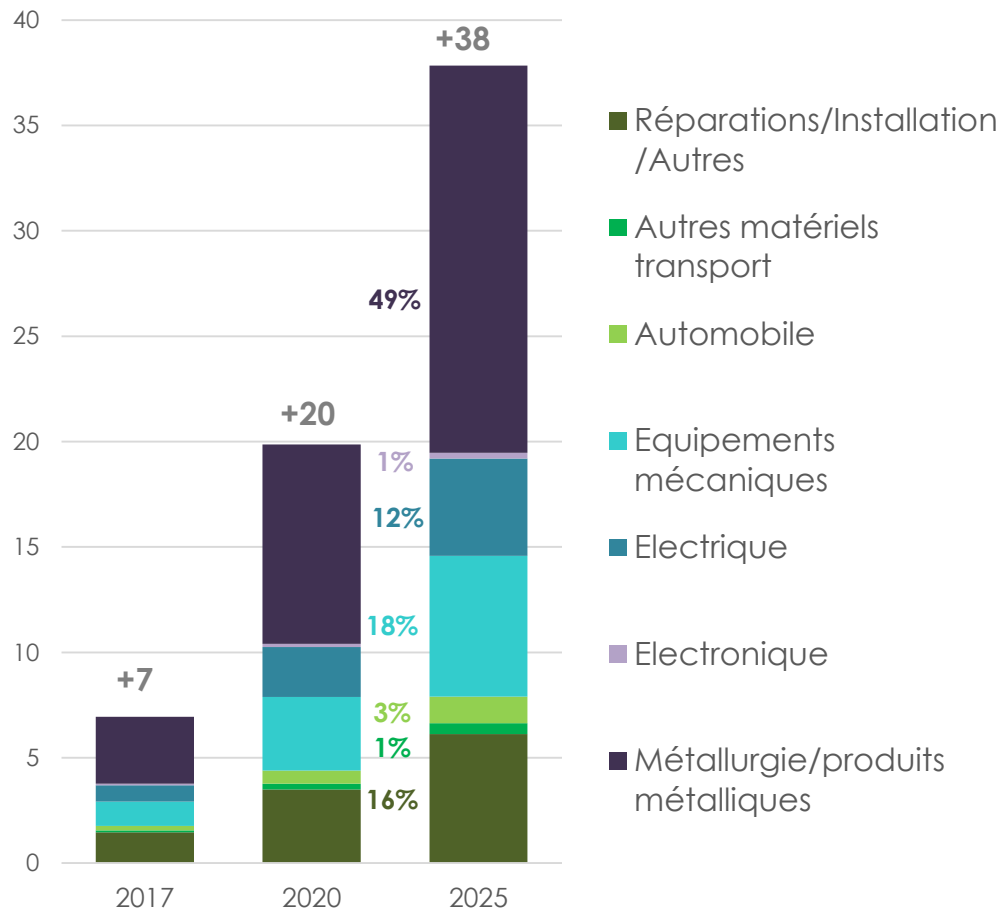
Une progression du taux de recours au CICE de 15 points, grâce à une action ciblée de sensibilisation, permettrait de viser un effet de 47 000 emplois à 2025 (+24%).

Hypothèses de projection :

- maintien du CICE à 7% jusqu'en 2025,
- application du Pacte de responsabilité tel que défini dans la Loi de finances 2017 soit une montée en charge jusqu'en 2020 puis stabilité jusqu'en 2025)

Emplois préservés grâce au CICE et au Pacte par rapport à un scénario sans CICE et Pacte

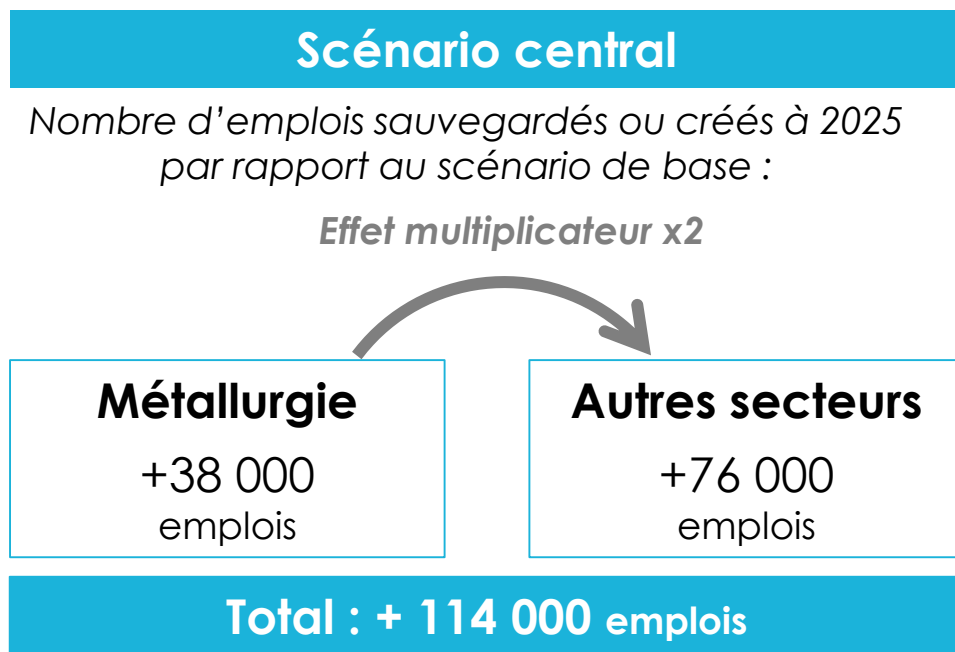
Milliers d'emplois





2.3 Effets attendus du dispositif 2014-2020

Bouclage macroéconomique : En raison d'un impact significatif de l'industrie sur l'économie, l'effet multiplicateur sur l'emploi est de l'ordre de 2



Le CICE et le Pacte de responsabilité permettraient de maintenir ou créer 38 000 emplois dans la Métallurgie d'ici 2025. Indirectement, l'activité supplémentaire générée grâce aux allègements et les emplois créés ou sauvegardés dans la Métallurgie permettront de soutenir 76 000 emplois dans le reste de l'économie. **Au total, le CICE et le Pacte dans la Métallurgie devraient donc permettre le maintien ou la création de près de 114 000 emplois. Avec un taux de recours au CICE porté à 75%, l'effet sur l'emploi serait d'environ 140 000 emplois.**

Source : BIPE



L'Observatoire paritaire, prospectif et analytique
des métiers et qualifications de la Métallurgie



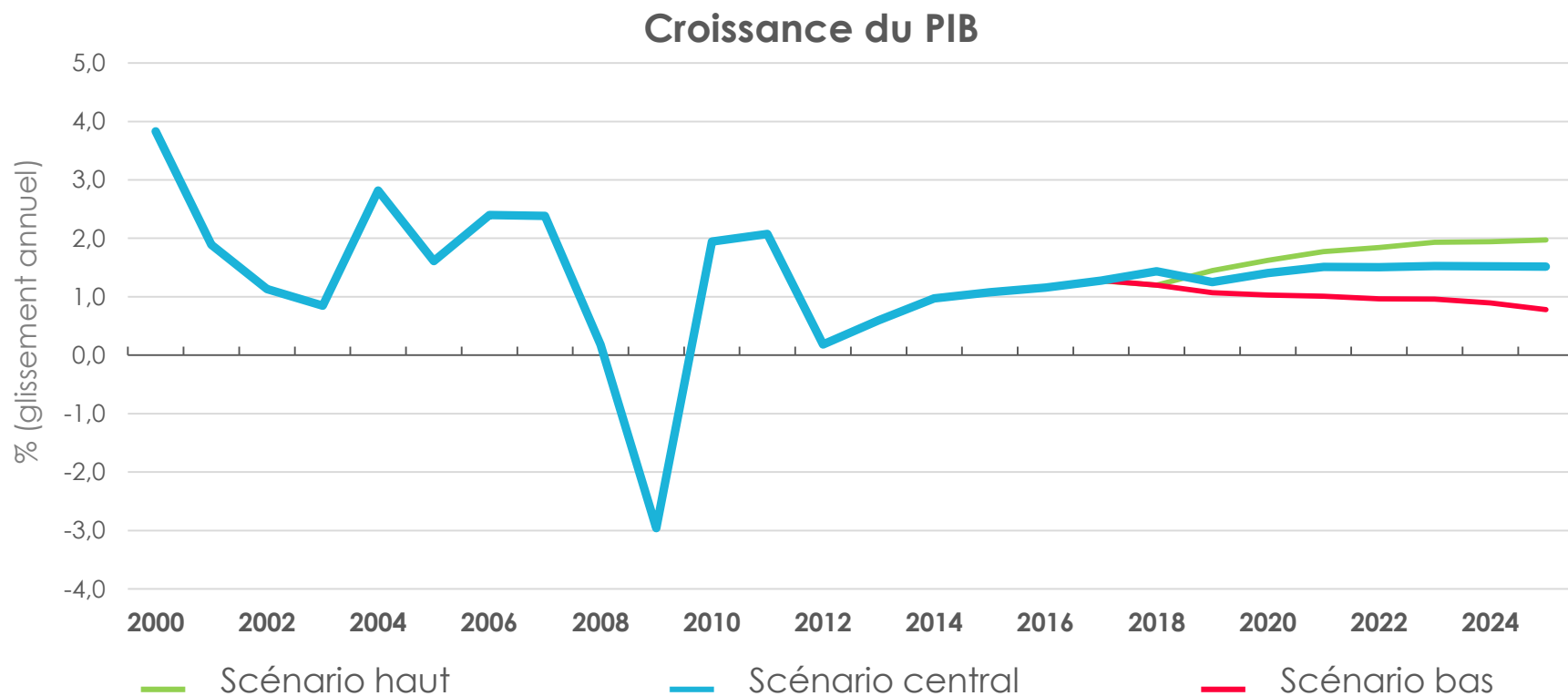
Troisième partie :

Les besoins en emplois et recrutements à 2025

- 3.1** Perspectives économiques
- 3.2** Transformations technologiques
- 3.3** Besoins en compétences
- 3.4** Besoins en emplois
- 3.5** Besoins en recrutements

3.1 Les perspectives économiques

Trois scénarii macroéconomiques ont été élaborés pour décrire les perspectives de l'économie française à 2025. Ils présentent une croissance assez différenciée du PIB français (cf. annexe pour leur construction et cohérence). Dans le scénario central, la croissance devrait s'établir autour de 1,5% en fin de période, tirée notamment par l'investissement dans le secteur productif. Le scénario bas subit les conséquences d'une situation d'instabilité chronique de l'économie mondiale. La croissance française atteindrait 0,8% par an, pénalisée par des chocs géo-politico-stratégiques récurrents. Dans le scénario haut, le PIB croîtrait de 2% par an, porté par les investissements réalisés pour favoriser la transition écologique.

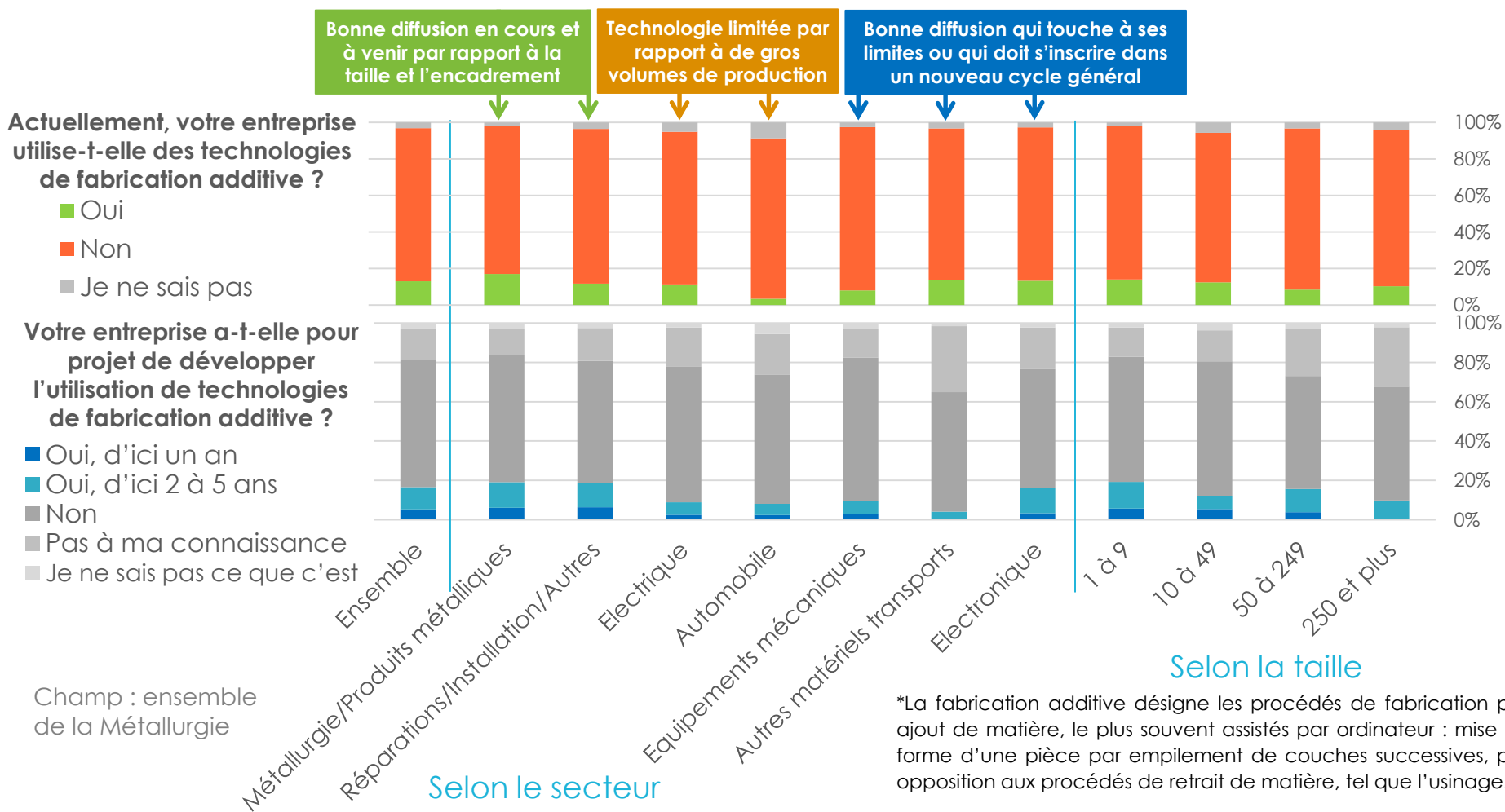


Source : Données INSEE, projections BIPE



3.2 Les transformations technologiques à venir

Au-delà du dynamisme de l'économie, les transformations technologiques auront un impact sur le secteur et notamment sur les besoins en compétences (volume et profils). Parmi elles, deux transformations technologiques apparaissent majeures et transverses à l'ensemble des secteurs de la métallurgie : la fabrication additive* et les technologies de numérisation des processus de production. En ce qui concerne la fabrication additive, sa pénétration pourrait doubler d'ici 5 ans.



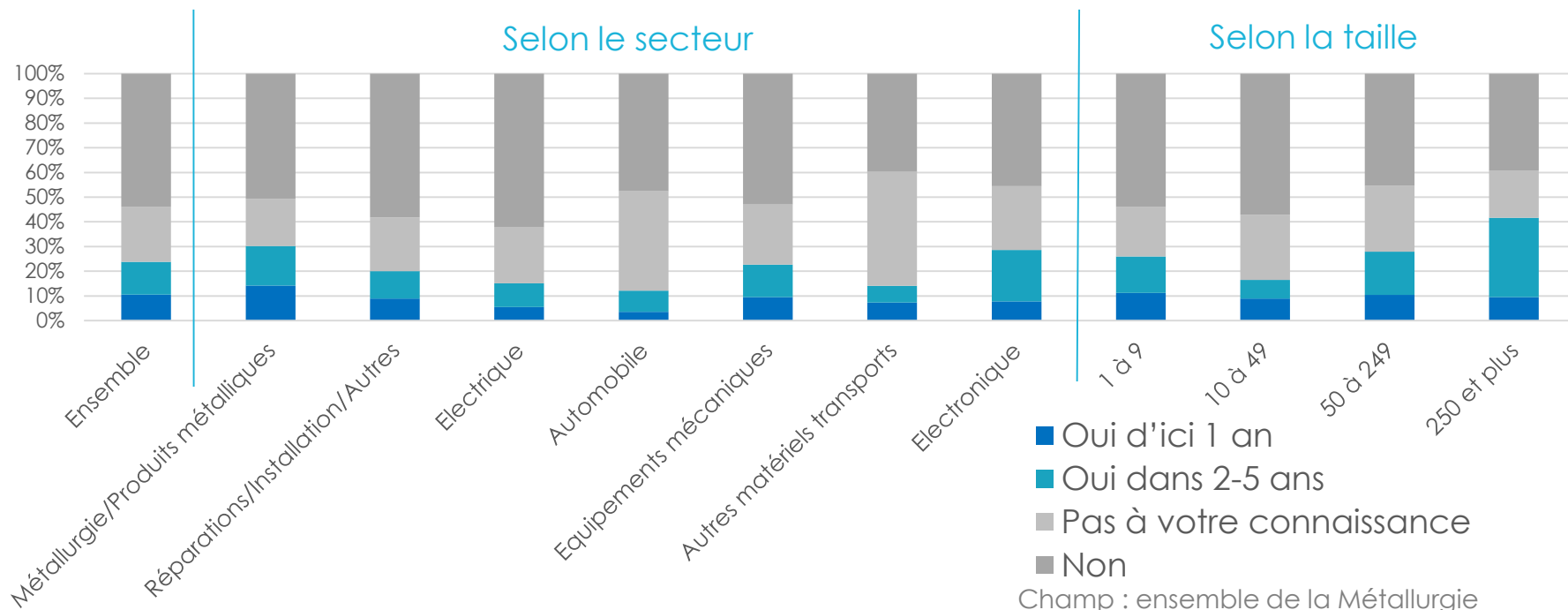
Source : Enquête Observatoire de la Métallurgie / Le BIPE 2017 – Evaluation de l'impact du CICE et du Pacte de responsabilité



3.2 Les transformations technologiques à venir

Le développement des technologies de numérisation des processus de production devrait concerner 24% des entreprises d'ici 5 ans. Les secteurs de la « Métallurgie » et « Réparation » confirment leur appétence pour les technologies numériques, même si au global la majorité des entreprises sont plus novatrices. Les secteurs « Métallurgie/Fabrication produits métalliques », « Réparation/Installation/Autres » et « Equipements mécaniques » comptent investir à très court terme et rattrapent actuellement leur retard. Dans les secteurs « Electrique », « Automobile » et « Electronique », les entreprises anticipent un nouveau cycle et investiront à moyen terme. Dans le secteur « Autres matériels de transport », des investissements sont déjà en cours.

Votre entreprise a-t-elle pour projet de développer des technologies de numérisation des processus de production ?



Source : Enquête Observatoire de la Métallurgie / Le BIPE 2017 – Evaluation de l'impact du CICE et du Pacte de responsabilité

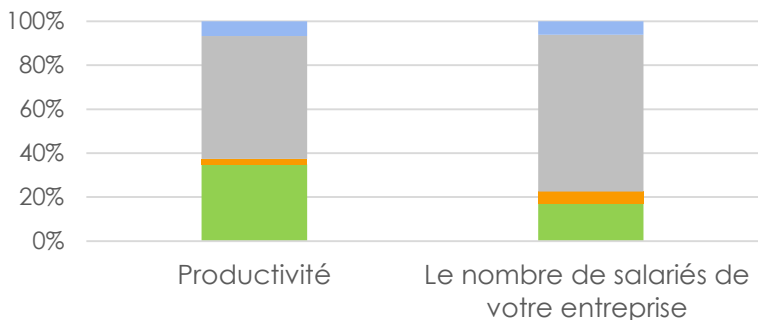


3.2 Les transformations technologiques à venir

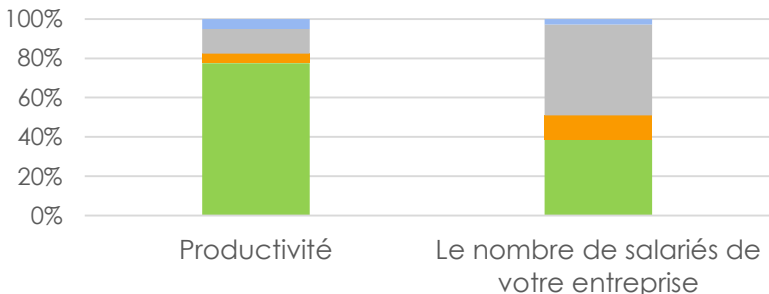
Sur l'ensemble des secteurs de la métallurgie, le développement à venir des technologies de numérisation des processus impacterait un tiers des entreprises côté productivité et besoins en compétences et près d'1/4 en emploi, avec un effet positif dominant y compris sur l'emploi.

Ensemble

Selon vous, le développement des technologies de numérisation des processus de production aurait-il un impact sur :

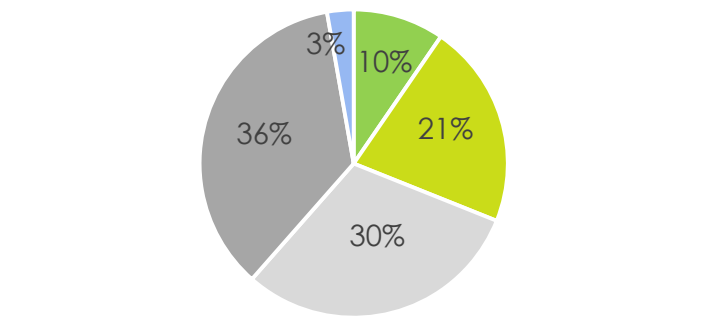


- Je ne sais pas
- Non
- Oui elle la ferait baisser
- Oui elle la ferait augmenter

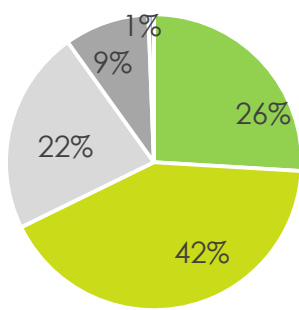


Entreprises souhaitant développer les technologies de numérisation

Et sur les besoins en compétences de l'entreprise ?



- Oui beaucoup
- Oui un peu
- Non pas vraiment
- Non pas du tout
- Je ne sais pas



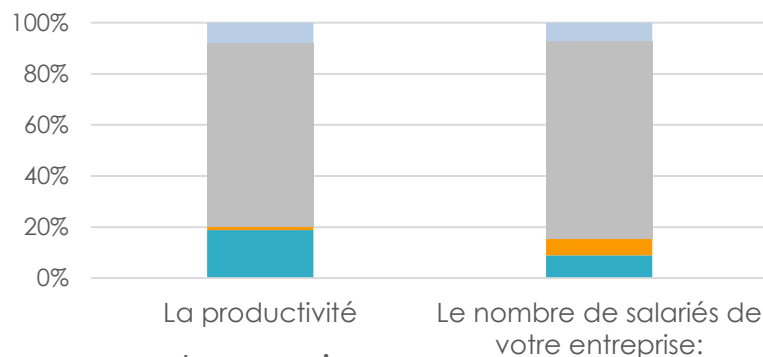
Source : Enquête Observatoire de la Métallurgie / Le BIPE 2017 – Evaluation de l'impact du CICE et du Pacte de responsabilité



3.2 Les transformations technologiques à venir

Au global, la fabrication additive devrait avoir moins d'impacts sur les entreprises : 20% en productivité ou compétences et 15% en nombre de salariés.

Selon vous, la fabrication additive aurait-elle un impact sur :

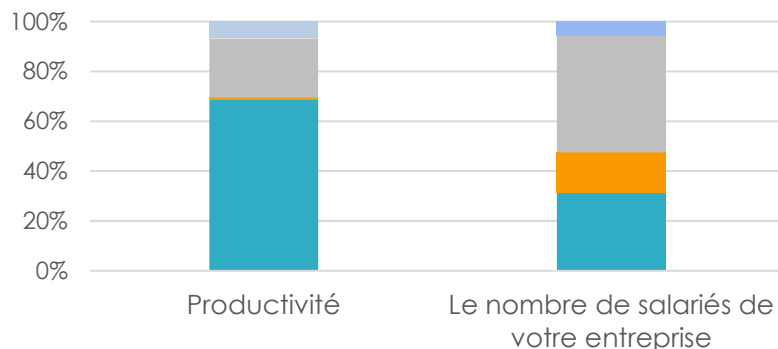


Je ne sais pas

Non

Oui elle la ferait baisser

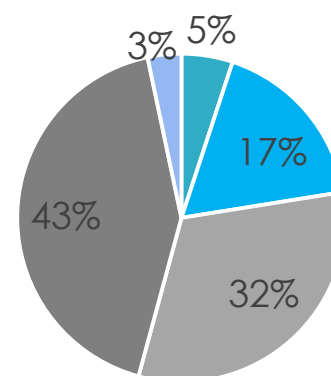
Oui elle la ferait augmenter



Productivité

Le nombre de salariés de votre entreprise

Et sur les besoins en compétences de l'entreprise?



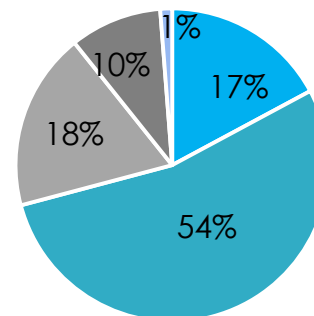
Oui beaucoup

Oui un peu

Non pas vraiment

Non pas du tout

Je ne sais pas



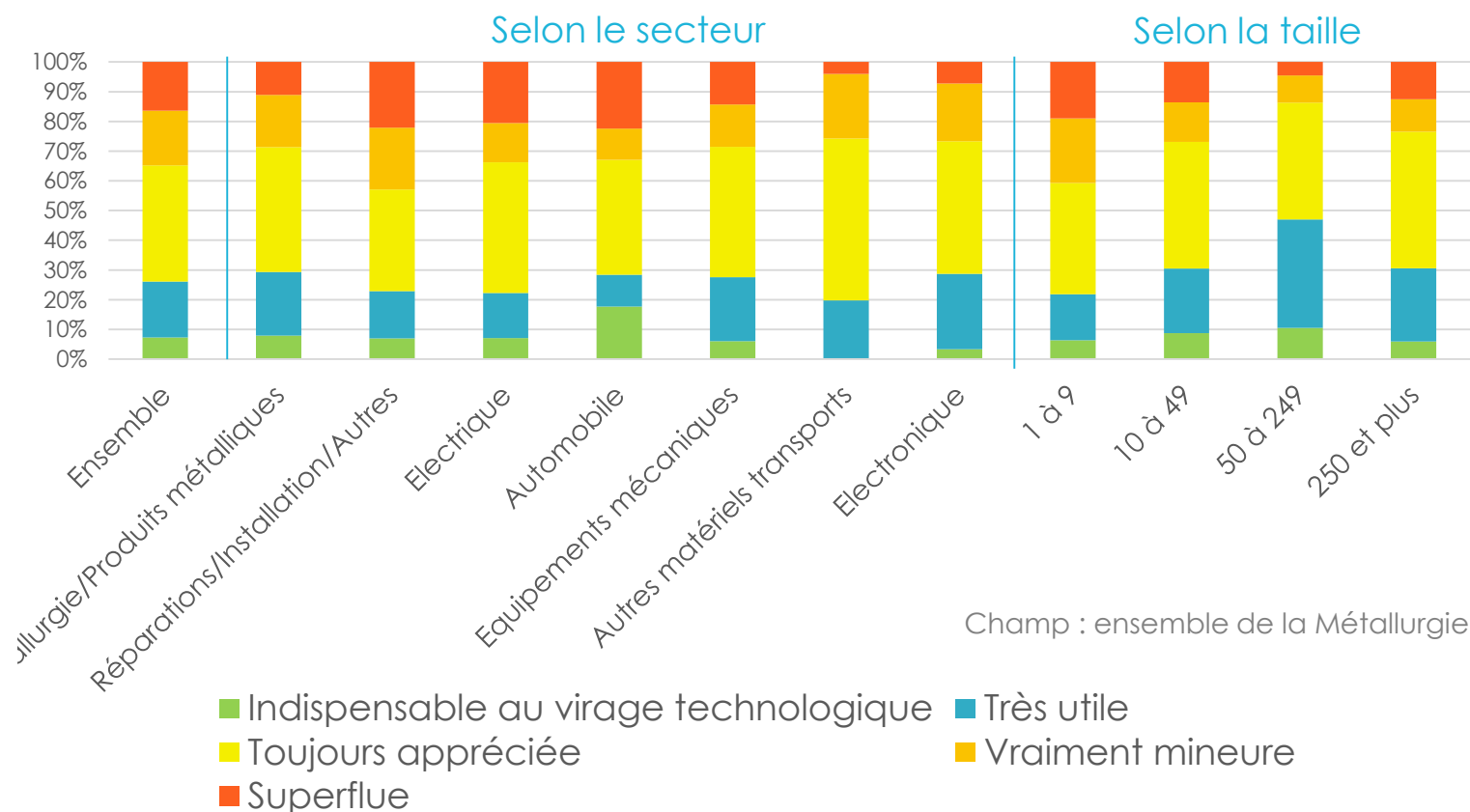
Source : Enquête Observatoire de la Métallurgie / Le BIPE 2017 – Evaluation de l'impact du CICE et du Pacte de responsabilité



3.2 Les transformations technologiques à venir

Le CICE et le Pacte seraient assez décisifs voire indispensables au virage technologique pour plus du quart des entreprises des secteurs de la Métallurgie, confirmant la contribution positive des dispositifs à l'investissement.

Compte tenu de vos projets technologiques à venir, l'aide du CICE et du pacte de responsabilité est-elle pour votre entreprise:



Source : Enquête Observatoire de la Métallurgie / Le BIPE 2017 – Evaluation de l'impact du CICE et du Pacte de responsabilité

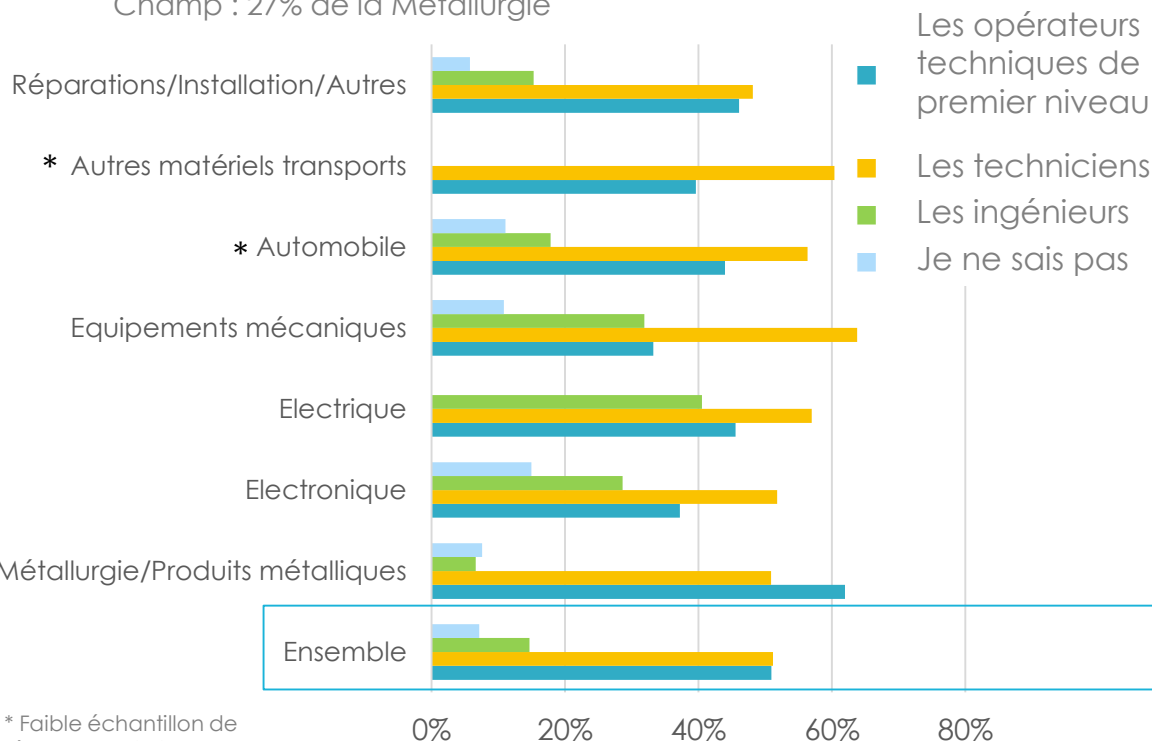
3.3 Besoins en compétences

Parmi les entreprises estimant que les technologies nouvelles auront un impact sur les besoins en compétences, les techniciens seraient les profils les plus touchés. Les opérateurs techniques de premier niveau seraient également concernés dans des proportions significatives.

En termes de compétences, quels profils seraient touchés par le recours...

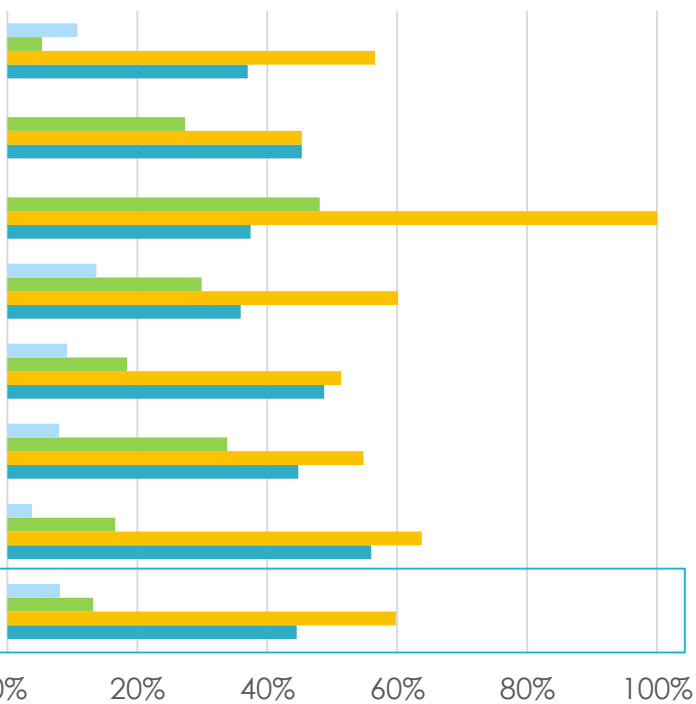
...aux technologies de numérisation des processus de production

Champ : 27% de la Métallurgie



...à la fabrication additive

Champ : 19% de la Métallurgie



* Faible échantillon de répondants limitant la représentativité de la réponse

Source : Enquête Observatoire de la Métallurgie / Le BIPE 2017 – Evaluation de l'impact du CICE et du Pacte de responsabilité

3.3 Besoins en compétences

D'ici 2025, la structure des compétences devrait poursuivre son évolution : les métiers qualifiés progresseront tandis que les métiers non qualifiés occuperont une part moins importante des emplois des secteurs de la Métallurgie



Emplois par compétences des secteurs de la Métallurgie

Scénario central

	Emploi en moyenne annuelle et en milliers				Structure de l'emploi en %			
	2010	2015	2020	2025	2010	2015	2020	2025
Chefs d'entreprises, cadres administratifs et commerciaux	73,7	74,0	74,1	73,4	5,1%	5,3%	5,7%	5,9%
Ingénieurs et cadres techniques	210,2	222,9	234,3	238,1	14,4%	16,1%	17,9%	19,2%
Professions intermédiaires administratives et commerciales	70,0	57,8	57,3	56,1	4,8%	4,2%	4,4%	4,5%
Techniciens, agents de maîtrise	283,4	268,9	265,6	259,5	19,4%	19,4%	20,3%	20,9%
Employés	99,5	98,0	79,8	67,6	6,8%	7,1%	6,1%	5,4%
Ouvriers qualifiés	503,5	473,5	455,5	436,2	34,5%	34,2%	34,8%	35,1%
Opérateurs de premier niveau (INSEE : ouvriers non qualifiés)	217,6	188,9	142,7	111,8	14,9%	13,7%	10,9%	9,0%
Ensemble	1 457,9	1 383,8	1 309,3	1 242,6	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

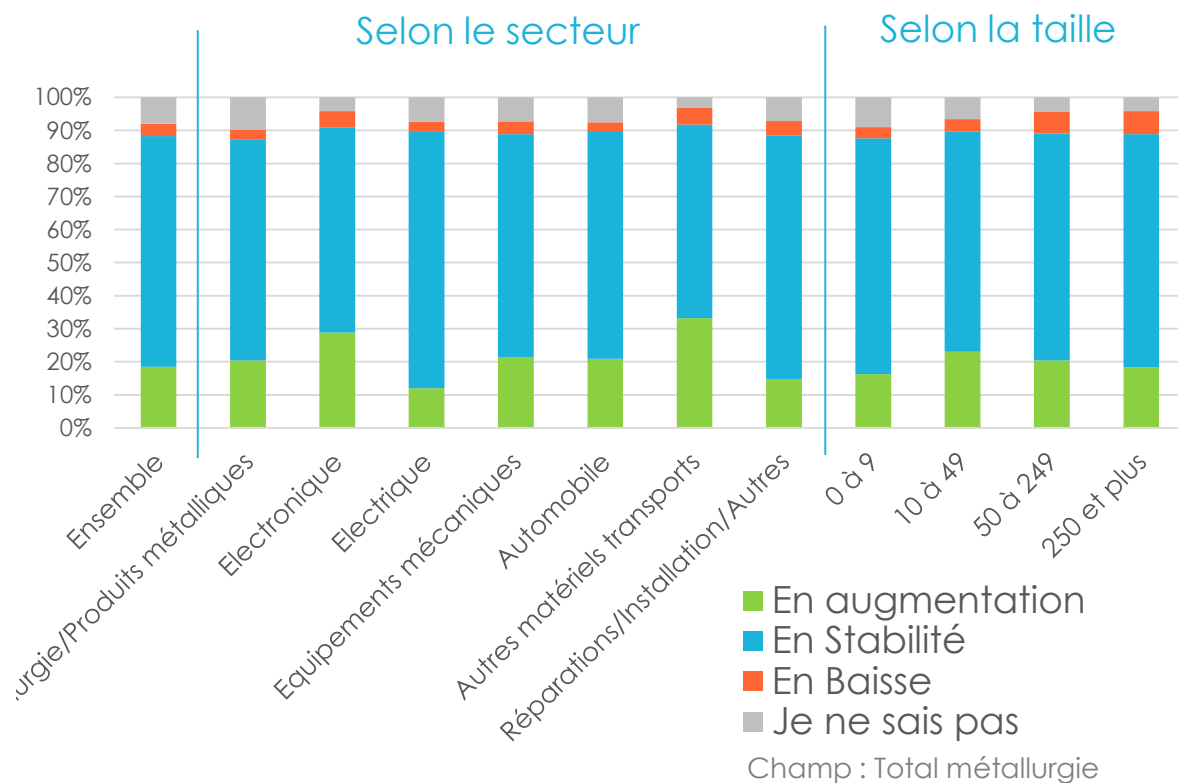
Source : 2010-2015 DADS/INSEE et ACOSS, 2015-2025 projections BIPE



3.4 Besoins en emplois

Près d'un tiers des entreprises des secteurs high-tech anticipent une augmentation de leurs effectifs dans les deux années à venir contre 20% pour l'ensemble des secteurs de la Métallurgie. De manière générale, les perspectives d'emploi sont bien orientées.

Pour la période 2017-2019, quelles sont les perspectives d'évolution de vos effectifs ?



Si les entreprises sont plus nombreuses à anticiper des créations d'emploi que des baisses d'effectifs, certaines pourraient aussi cesser leur activité.

Au total, la projection du BIPE conclut à des pertes nettes d'emplois

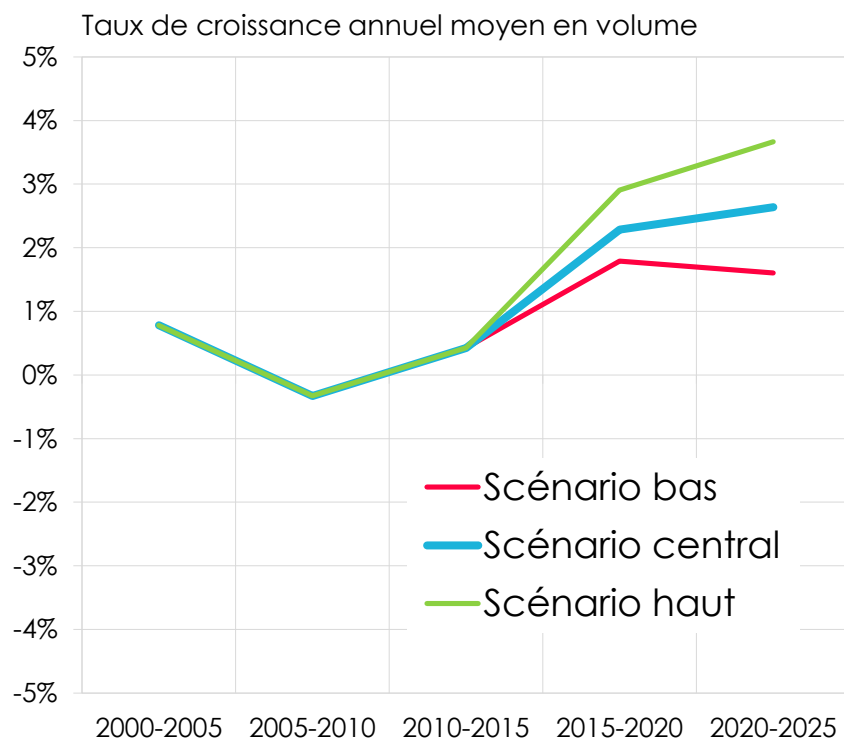
Source : Enquête Observatoire de la Métallurgie / Le BIPE 2017 – Evaluation de l'impact du CICE et du Pacte de responsabilité



3.4 Besoins en emplois

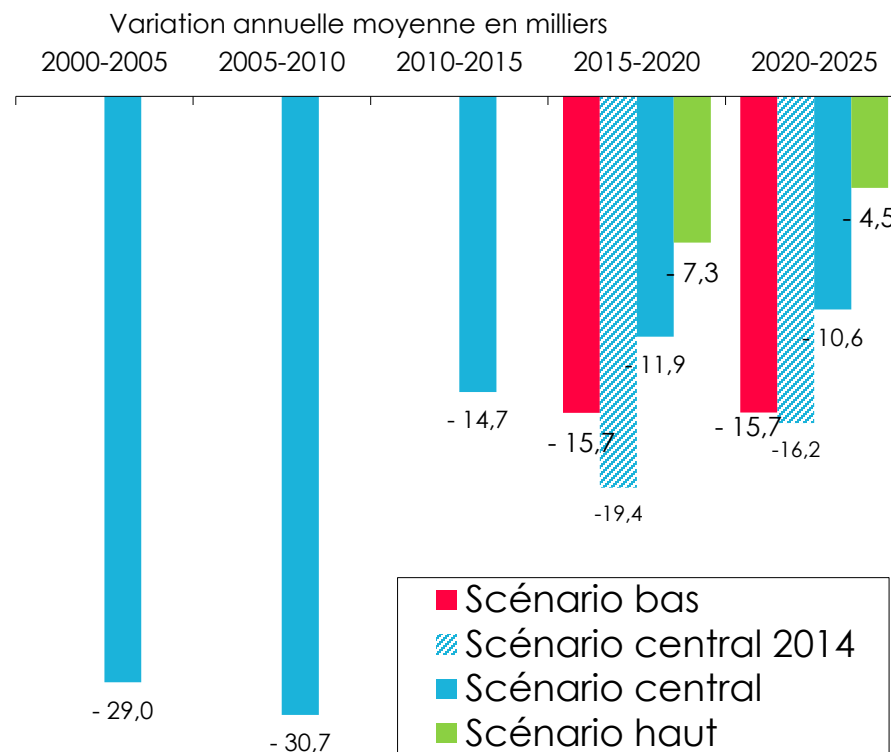
Dans tous les scénarii, confortant les prévisions précédentes, le stock d'emplois dans les secteurs de la Métallurgie devrait décroître d'ici 2025. Cette baisse atteindrait 12 000 emplois dans le scénario central, voire près de 16 000 dans un scénario macroéconomique plus contraint mais pourrait se réduire à 7 000 dans un scénario porteur, axé sur la transition écologique.

Métallurgie – Evolution de la VA



Source : INSEE, projections BIPE

Métallurgie – Evolution de l'emploi



Source : INSEE, projections BIPE

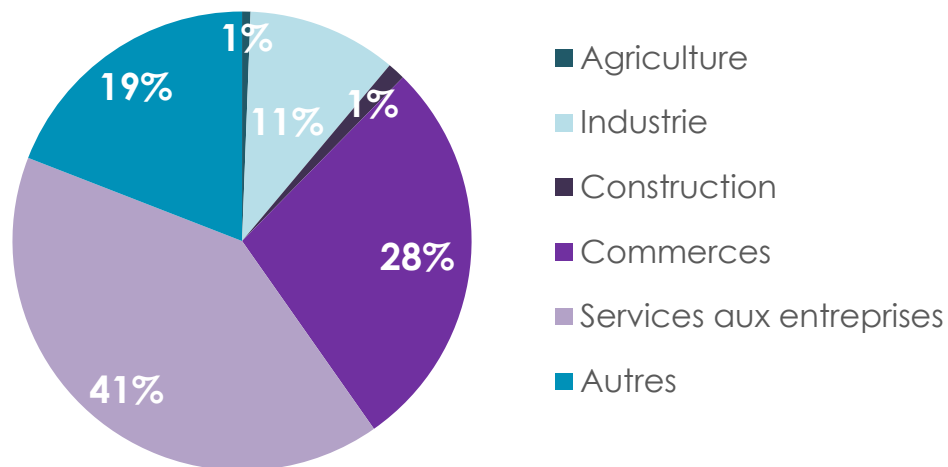
Vision branche (source INSEE)



3.4 Besoins en emplois dans la Métallurgie et indirectement dans l'économie

	2015	2025		
		Scénario bas	Scénario central	Scénario haut
Nombre d'emplois dans les secteurs de la Métallurgie	1 383 000	1 187 000	1 243 000	1 311 000
Nombre d'emplois générés par la Métallurgie dans le reste de l'économie	3 030 000	2 583 000	2 721 000	2 885 000
Effet multiplicateur entre les secteurs	2,19	2,18	2,19	2,20

Répartition des emplois générés par la Métallurgie dans le reste de l'économie



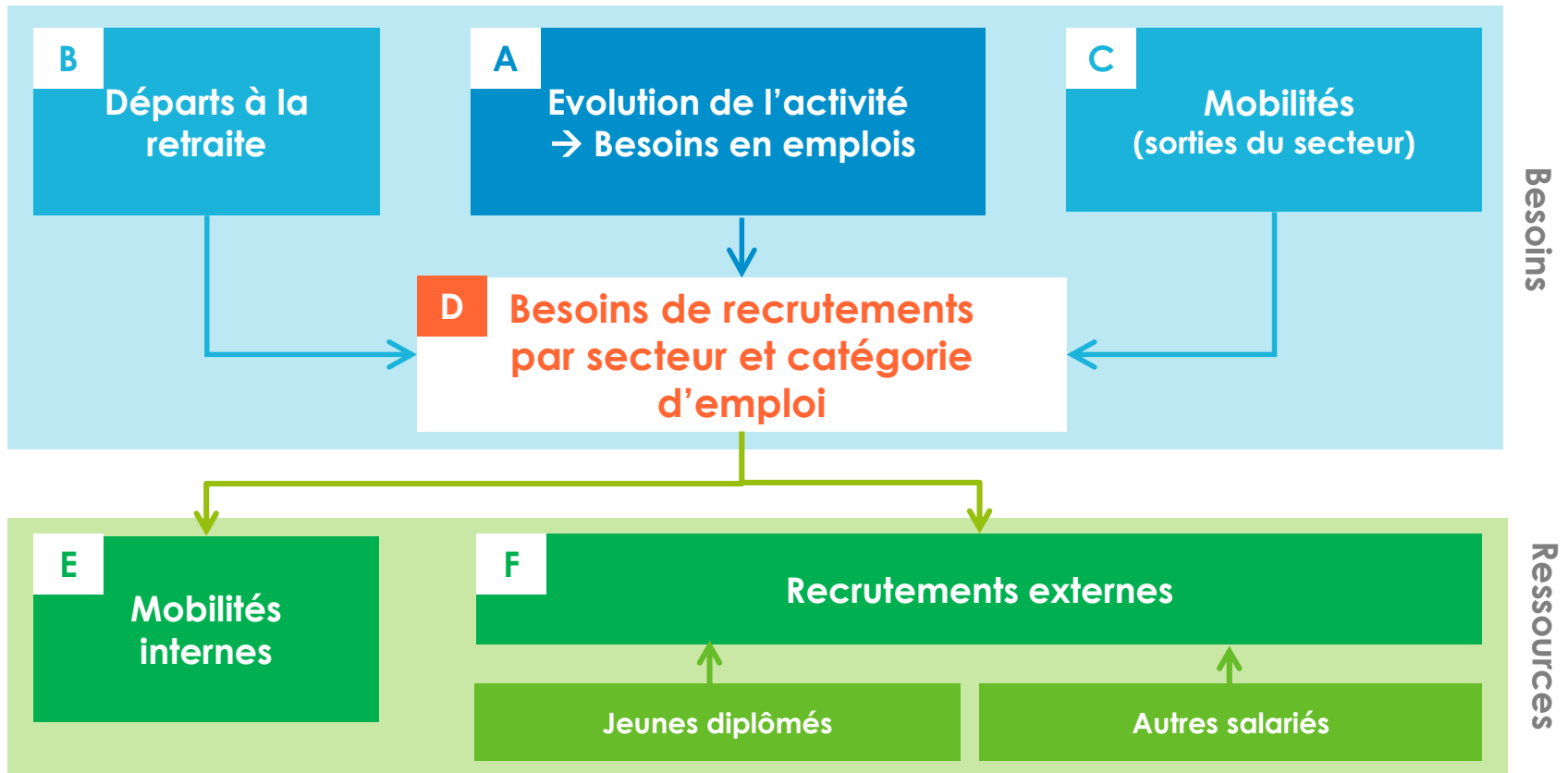
Les services aux entreprises et les commerces bénéficieraient le plus de l'effet multiplicateur de la Métallurgie sur l'économie française.

Source : BIPE



3.5 Les besoins en recrutements : méthodologie

Méthode de projection des besoins en recrutements



Éléments transversaux

- Scénarios Macroéconomiques
- Modélisation des effets de compétitivité

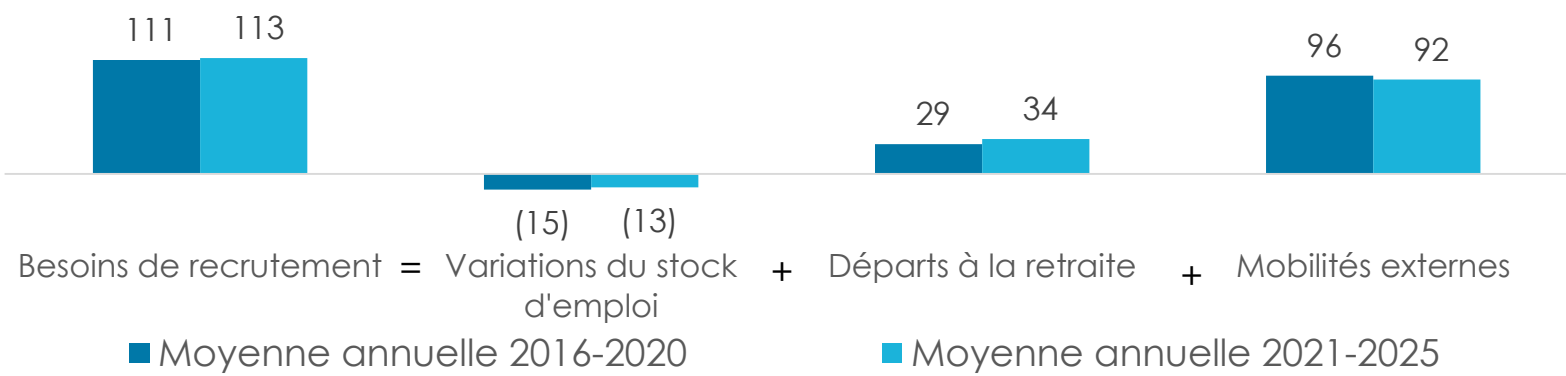
3.5 Les besoins en recrutements

Les besoins en recrutements annuels se situeraient entre 105 et 112 000 à l'horizon 2020, avec un scénario de référence voisin de **110 000**, soit près de 20% de plus que les besoins en recrutements de la période 2011-2015. La pression des recrutements resterait très élevée sur la période 2021-2025.

Milliers	Scénario bas		Scénario central		Scénario haut	
	H1	H2	H1	H2	H1	H2
2011-2015	93,3*					
2016-2020	105,0	99,7	110,7	105,4	117,9	112,6
2021-2025	103,8	103,0	112,7	111,8	123,8	123,0

* Estimation BIPE

Moyenne annuelle 2016-2020 et 2021-2025 (en milliers d'emplois)
Hypothèse 1 pour les départs à la retraite – Scénario central



Vision secteur (source ACOSS) : les chiffres diffèrent légèrement de la vision branche

Hypothèse 1 : départ à la retraite à 62 ans en 2015, 63 ans en 2020 et 64 ans en 2025
Hypothèse 2 : départ à la retraite à 63 ans en 2015, 64 ans en 2020 et 65 ans en 2025

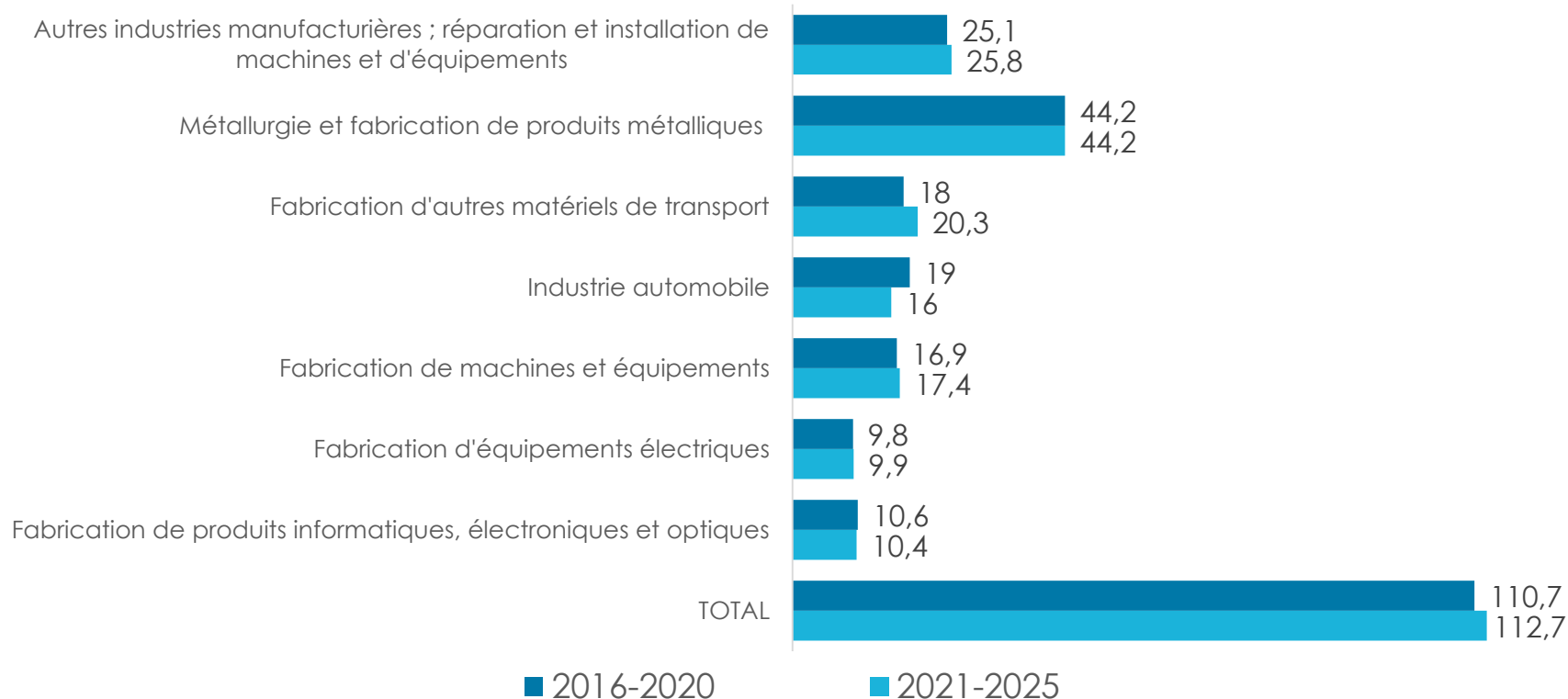
Source : projections BIPE

3.5 Les besoins en recrutements

Dans le scénario central, tous les secteurs de la Métallurgie auraient à réaliser au moins 10 000 recrutements annuels. Plus d'un tiers des recrutements concerneraient le secteur « Métallurgie et fabrication de produits métalliques ». Seule l'automobile connaîtrait un allègement sensible de cette pression aux recrutements sur la période 2021-2025.

Besoins en recrutements par secteur : Moyenne annuelle 2016-2020 et 2021-2025 (en milliers d'emplois)

Scénario central- Hypothèse 1 pour les départs à la retraite

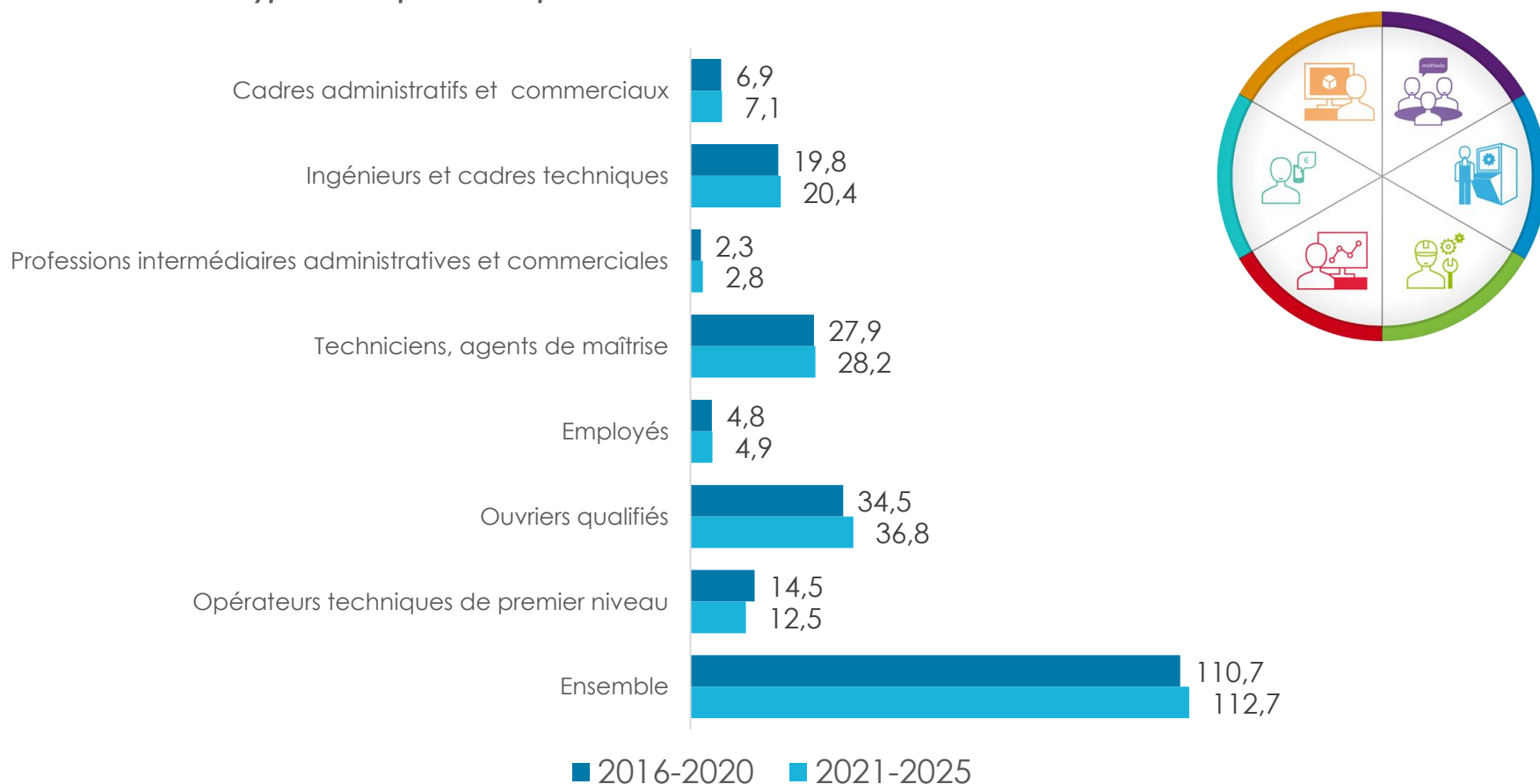


Source : projections BIPE

3.5 Les besoins en recrutements

L'emploi qualifié continue sa progression au détriment des opérateurs techniques de premier niveau. Sur la période 2016-2025, près de 43% des salariés recrutés seront des ingénieurs ou des techniciens.

Besoins en compétences : Moyenne annuelle 2016-2020 et 2021-2025 (en milliers d'emplois) *Scénario central- Hypothèse 1 pour les départs à la retraite*

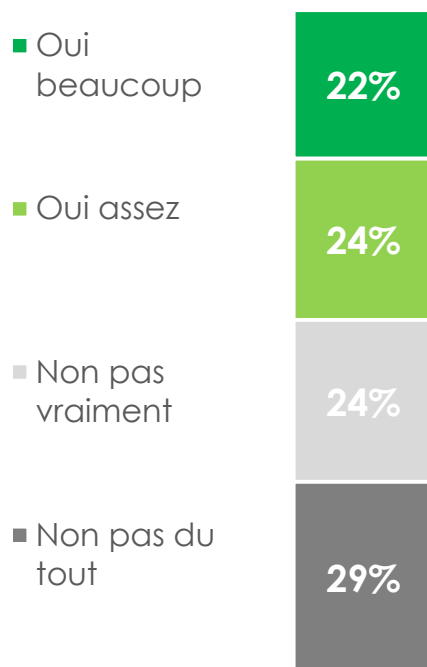


3.5 Les défis du recrutement

Ainsi, face à ces besoins élevés, le recrutement reste un défi pour les entreprises des secteurs de la Métallurgie, en particulier les petites. Près de la moitié des entreprises ayant bénéficié du CICE ont connu des difficultés de recrutement ces deux dernières années, la très grande majorité étant liées au manque de qualification ou de motivation du vivier de candidats.

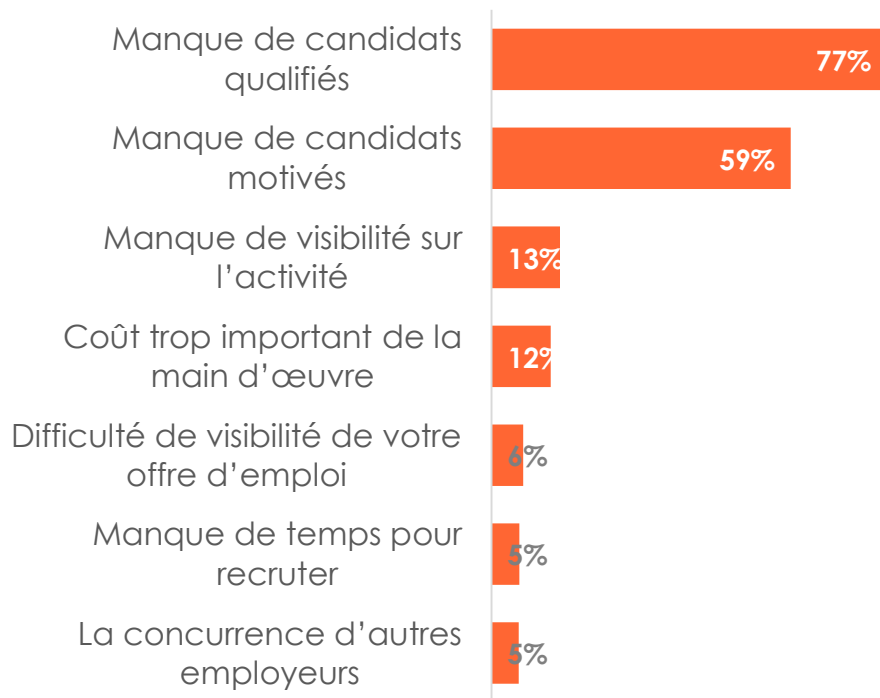
Ces deux dernières années, avez-vous connu des difficultés de recrutement ?

Champ : Bénéficiaires du CICE, 64% de la Métallurgie



Quelles ont été vos difficultés de recrutement ? (% des répondants – plusieurs réponses possibles)

Champ : 30% de la Métallurgie



Source : Enquête Observatoire de la Métallurgie / Le BIPE 2017 – Evaluation de l'impact du CICE et du Pacte de responsabilité

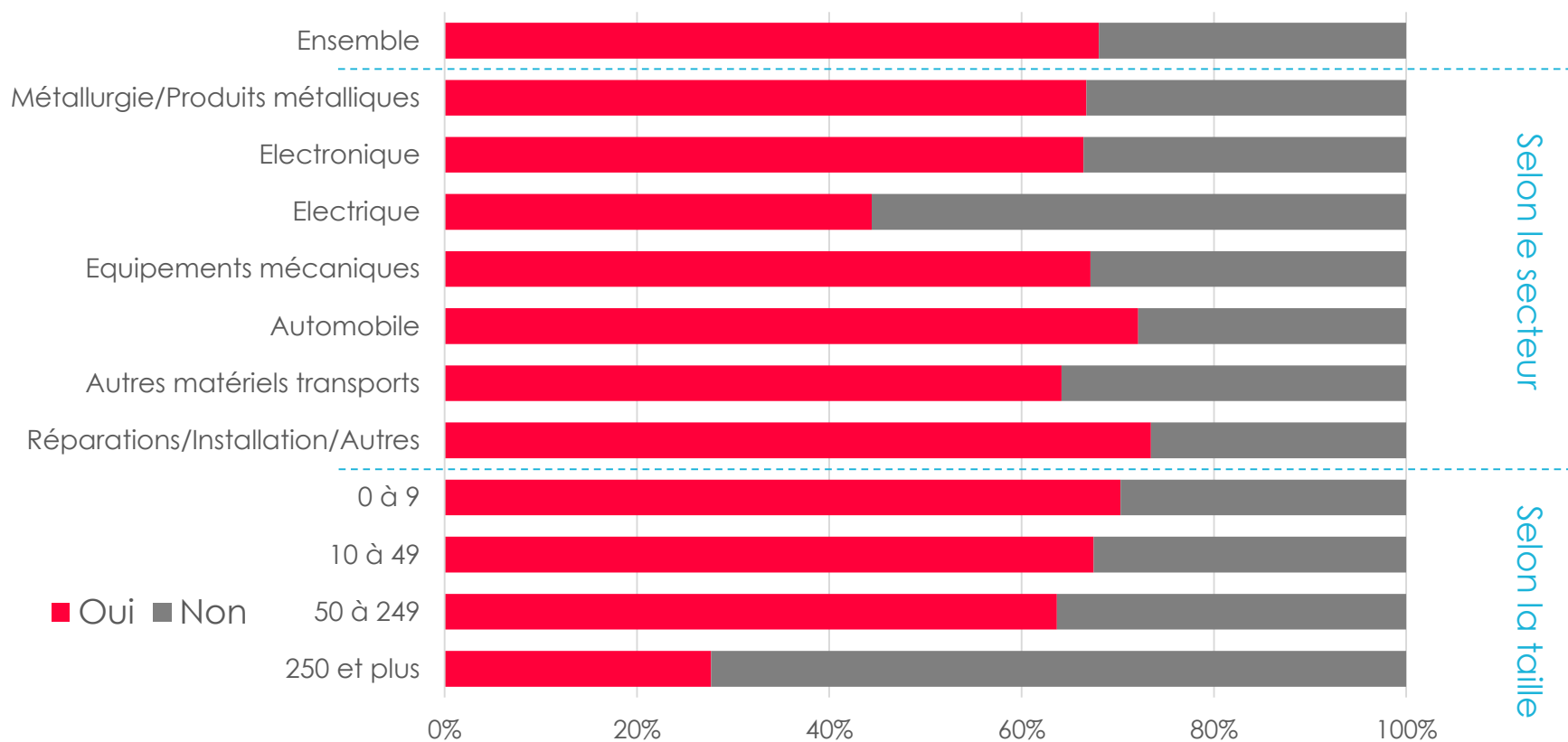


3.5 Les défis du recrutement

Les difficultés de recrutement sont telles qu'elles ont limité les recrutements effectivement réalisés de 20% des entreprises des secteurs de la Métallurgie et ont de ce fait pesé sur les bénéfices du CICE et du Pacte en nombre d'emplois créés.

Ces difficultés ont-elles limité le nombre de recrutements effectivement réalisés ?

Champ : Entreprises ayant bénéficié du CICE et ayant eu des difficultés de recrutement, 30% de la Métallurgie



Source : Enquête Observatoire de la Métallurgie / Le BIPE 2017 – Evaluation de l'impact du CICE et du Pacte de responsabilité



Points clés

● **64%** des entreprises des secteurs de la Métallurgie ont eu recours au CICE entre 2014 et 2016. Le taux de recours augmente avec la taille de l'entreprise ; **l'expert-comptable** joue un rôle clé d'information. Sans nouvel effort de sensibilisation, le taux de recours serait stabilisé à 60% par an.

● Les sommes rendues disponibles par le CICE et du Pacte de responsabilité sont allouées différemment selon les secteurs. Au total, ces mesures ont permis sur la période 2014-2016, d'**améliorer la situation financière des entreprises**, de **soutenir l'emploi et les salaires** ainsi que l'**investissement** (29% à 33% d'allègements fiscaux-sociaux).

● Sur la période 2014-2016, l'emploi de **19 600 entreprises des secteurs de la Métallurgie** a été soutenu par le CICE et le Pacte de responsabilité, avec un effet de **7 000 emplois créés ou non détruits** dans les secteurs de la Métallurgie sur la période.

● D'ici à 2025, grâce aux effets cumulés des investissements consentis depuis 2014, le CICE et le Pacte de responsabilité pourraient permettre la création ou le maintien de **38 000 emplois** dans les secteurs de la Métallurgie et même de près de **114 000** pour l'ensemble de l'économie.

● Les transformations technologiques devraient **accélérer la hausse de qualification**, avec un rôle clé des techniciens. A horizon 2025, environ **110 000 recrutements** seraient nécessaires chaque année dans les secteurs de la Métallurgie : **33% d'ouvriers qualifiés, 25% de techniciens et 18% d'ingénieurs**.

● **20% des entreprises** des secteurs de la Métallurgie ont connu des **difficultés de recrutement limitant l'impact** positif que le CICE et le Pacte auraient pu avoir.



Recommandations

Au terme de cette mission, tirant les enseignements des analyses, Le BIPE propose quatre recommandations pour la branche de la Métallurgie :

● **Une action de sensibilisation relative au CICE** avec par exemple pour objectif cible « **75% de taux de recours** » pourrait permettre d'augmenter de plus de 20% les emplois pérennisés ou créés par le CICE et le Pacte de responsabilité dans les secteurs de la Métallurgie. Une telle action gagnerait à cibler les experts-comptables.

● Le CICE et le Pacte de responsabilité, centrés sur les bas salaires, **favorisent relativement moins les secteurs à haute valeur ajoutée, exportateurs, notamment ceux de la Branche Métallurgie aux qualifications élevées.** Soutenir davantage la Métallurgie appellerait des dispositifs complémentaires.

● Les transformations technologiques en cours nécessitent une hausse des qualifications et donc des recrutements plus qualifiés : pour ce faire, **toutes les entreprises, y compris les TPE, doivent accentuer leurs recrutements de techniciens et ingénieurs.** Ce contexte nécessite également **un renforcement de la taille des entreprises et/ou de nouveaux modes de collaboration** en réseaux d'entreprises, mutualisation d'équipements ou partage de collaborateurs par exemple.

● **Les efforts de tous les acteurs de la Branche Métallurgie et de l'écosystème en matière de formation et de recrutement doivent être poursuivis.** Dans un contexte de reprise économique et de forts besoins en recrutements, **les enjeux d'image et d'attractivité du secteur se posent toujours avec acuité.**



L'Observatoire paritaire, prospectif et analytique
des métiers et qualifications de la Métallurgie



ANNEXES

- **Annexe 1** : Méthodologie
- **Annexe 2** : Scénarii macroéconomiques 2017-2025
- **Annexe 3** : Les secteurs de la Métallurgie et comparaisons sectorielles 2000-2016
- **Annexe 4** : Le CICE et le Pacte de responsabilité : éléments de cadrage des mesures et de l'affectation du CICE et du Pacte par les entreprises
- **Annexe 5** : Carte d'identité des secteurs et projections à horizon 2025
- **Annexe 6** : Besoins en recrutements des secteurs de la Métallurgie
- **Annexe 7** : Résultats complémentaires de l'enquête

Secteur ou branche d'activité :

Dans le vocabulaire de la statistique publique, deux approches sont retenues pour analyser l'activité et l'emploi des entreprises : l'approche par secteur d'activité et l'approche par la branche d'activité.

■ **Secteur d'activité** : Un secteur d'activité (ou secteur) regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale au regard de la nomenclature d'activité économique considérée (NAF 2008). L'activité d'un secteur n'est donc pas tout à fait homogène et comprend des productions ou services secondaires qui relèveraient d'autres codes de la nomenclature que celui du secteur considéré.

■ **Branche d'activité** : Une branche d'activité (ou branche) regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits (ou rendent des services) qui appartiennent au même code de la nomenclature d'activité économique considérée (NAF 2008).

Besoins en recrutements : Nombre de personnes **à recruter** au cours d'une année par un secteur donné. Il est donné par l'évolution du besoin en emplois dictés par la production, augmenté des départs en retraites et des personnes sorties du secteur (mobilités externes) et diminué des personnes déjà rentrées dans le secteur (mobilités internes).

Nota bene : un secteur peut présenter une baisse nette du nombre de salariés qu'il emploie, tout en affichant des besoins en recrutements importants : cela signifie que les départs en retraites et autres sorties du secteur sont importantes.

Chômage au sens du Bureau International du Travail : Recense les personnes sans travail (pas même une heure), disponibles pour travailler (d'ici deux semaines) et à la recherche d'un travail (démarche active entreprise au cours des 4 semaines précédentes). L'estimation trimestrielle est effectuée par l'Insee dans le cadre de l'Enquête Emploi.

Coût salarial unitaire : Masse salariale (salaires versés aux employés et charges) rapportée à la valeur ajoutée en volume.

Demandeurs d'emplois de catégorie A inscrits à Pôle Emploi : Personnes ayant entrepris la démarche de s'inscrire à Pôle Emploi, tenues d'effectuer des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi au cours du mois. Les chiffres sont publiés mensuellement par la DARES.

Nota bene : les concepts ne se recouvrent pas complètement, une personne inscrite à Pôle Emploi mais n'ayant pas effectué de démarches actives de recherche d'emploi ne sera pas comptabilisée comme chômeur au sens du BIT.

Elasticité : Mesure le taux de variation d'une grandeur à la suite d'une variation de 1 % d'une autre grandeur.

Investissement : Ou Formation Brute de Capital Fixe (**FBCF**), représente les acquisitions **d'actifs fixes** (matériels - bâtiments, machines- , mais aussi immatériels - logiciels informatiques, Recherche et Développement-), diminués des cessions.

Mobilité externe d'un secteur de la branche métallurgie à un autre secteur de la branche métallurgie : Passage d'un employé d'un secteur de la branche métallurgie à un autre secteur de la branche métallurgie (par exemple, de la fabrication automobile à l'aéronautique).

Mobilité externe d'un secteur de la branche métallurgie à un secteur hors branche métallurgie : Passage d'un employé d'un secteur de la branche métallurgie à un secteur hors du périmètre de la branche métallurgie (par exemple, de la fabrication automobile aux services de réparation automobile).

Parts de marché de la France à l'exportation : Volume des exportations françaises rapportée au volume des importations du Monde entier.

PIB : Le Produit Intérieur Brut est la mesure de la richesse nationale produite en un an, et est égal à la somme des **Valeurs Ajoutées** des différents secteurs (production diminuée des consommations intermédiaires).

Population active : Ensemble des personnes en emploi et des chômeurs.

Productivité du travail : Rapport de la valeur ajoutée en volume au nombre d'heures de travail utilisées pour la production. Si l'on produit plus avec la même quantité de travail, la productivité augmente.

Stocks d'emplois : Nombre de personnes employées à une date donnée dans un secteur donné.

Taux de croissance annuel moyen : Le TCAM, donne le taux d'évolution moyen au cours de n périodes, en comparant seulement la valeur finale à la valeur initiale.

Taux de mobilité externe au sein des secteurs de la branche métallurgie (resp. hors des secteurs de la branche) :

Nombre d'employés étant passée durant une année d'un secteur de la branche métallurgie à un autre secteur de la branche (resp. à un secteur hors branche métallurgie) rapporté au nombre d'employés total du secteur considéré.



L'Observatoire paritaire, prospectif et analytique
des métiers et qualifications de la Métallurgie



ANNEXE 1

Méthodologie

Périmètre de l'étude

- L'étude couvre les champs professionnels relevant de la branche métallurgie au sens économique : activités classées dans les codes NAF (révisée 2) **24 à 30**, ainsi que **33** et une partie du **32**

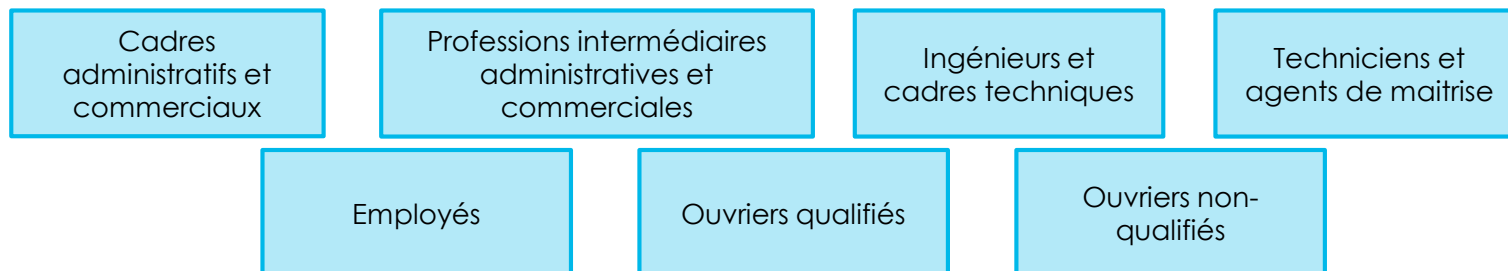
Ces codes NAF ont été regroupés en 7 branches économiques ou secteurs :

Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	Fabrication d'équipements électriques	Industrie automobile
Fabrication de machines et équipements	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	Fabrication d'autres matériels de transport
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements		

Reste industrie

Industrie agro-alimentaire
Industrie chimique et pharmaceutique
Industrie du caoutchouc et des plastiques
Autres...

- L'étude des structures de qualification s'effectue en secteurs et couvre 7 catégories socio-professionnelles



A38.CH Métallurgie et fabrication de produits métalliques

- 24.10Z Sidérurgie
 - Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires
- 24.20Z correspondants en acier
- 24.31Z Étirage à froid de barres
- 24.32Z Laminage à froid de feuillards
- 24.33Z Profilage à froid par formage ou pliage
- 24.34Z Tréfilage à froid
- 24.41Z Production de métaux précieux
- 24.42Z Métallurgie de l'aluminium
- 24.43Z Métallurgie du plomb, du zinc ou de l'étain
- 24.44Z Métallurgie du cuivre
- 24.45Z Métallurgie des autres métaux non ferreux
- 24.46Z Élaboration et transformation de matières nucléaires
- 24.51Z Fonderie de fonte
- 24.52Z Fonderie d'acier
- 24.53Z Fonderie de métaux légers
- 24.54Z Fonderie d'autres métaux non ferreux
- 25.11Z Fabrication de structures métalliques et de parties de structures
- 25.12Z Fabrication de portes et fenêtres en métal
 - Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central
- 25.21Z
- 25.29Z Fabrication d'autres réservoirs, citernes et conteneurs métalliques
 - Fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central
- 25.30Z

A38.CI Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques

- 26.11Z Fabrication de composants électroniques
- 26.12Z Fabrication de cartes électroniques assemblées
- 26.20Z Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques
- 26.30Z Fabrication d'équipements de communication
- 26.40Z Fabrication de produits électroniques grand public
- 26.51A Fabrication d'équipements d'aide à la navigation
- 26.51B Fabrication d'instrumentation scientifique et technique
- 26.52Z Horlogerie
 - Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques
- 26.60Z
- 26.70Z Fabrication de matériels optique et photographique
- 26.80Z Fabrication de supports magnétiques et optiques

A38.CH Métallurgie et fabrication de produits métalliques

- 25.40Z Fabrication d'armes et de munitions
- 25.50A Forge, estampage, matriçage ; métallurgie des poudres
- 25.50B Découpage, emboutissage
- 25.61Z Traitement et revêtement des métaux
- 25.62A Décolletage
- 25.62B Mécanique industrielle
- 25.71Z Fabrication de coutellerie
- 25.72Z Fabrication de serrures et de ferrures
- 25.73A Fabrication de moules et modèles
- 25.73B Fabrication d'autres outillages
- 25.91Z Fabrication de fûts et emballages métalliques similaires
- 25.92Z Fabrication d'emballages métalliques légers
- 25.93Z Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts
- 25.94Z Fabrication de vis et de boulons
- 25.99A Fabrication d'articles métalliques ménagers
- 25.99B Fabrication d'autres articles métalliques

A38.CJ Fabrication d'équipements électriques

- Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques
- 27.11Z Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique
- 27.12Z
- 27.20Z Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques
- 27.31Z Fabrication de câbles de fibres optiques
- 27.32Z Fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques
- 27.33Z Fabrication de matériel d'installation électrique
- 27.40Z Fabrication d'appareils d'éclairage électrique
- 27.51Z Fabrication d'appareils électroménagers
- 27.52Z Fabrication d'appareils ménagers non électriques
- 27.90Z Fabrication d'autres matériels électriques
 - Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques
- 27.11Z

A38.CK Fabrication de machines et équipements n.c.a

- 28.11Z Fabrication de moteurs et turbines, à l'exception des moteurs d'avions et de véhicules
- 28.12Z Fabrication d'équipements hydrauliques et pneumatiques
- 28.13Z Fabrication d'autres pompes et compresseurs
- 28.14Z Fabrication d'autres articles de robinetterie
- 28.15Z Fabrication d'engrenages et d'organes mécaniques de transmission
- 28.21Z Fabrication de fours et brûleurs
- 28.22Z Fabrication de matériel de levage et de manutention
- 28.23Z Fabrication de machines et d'équipements de bureau (à l'exception des ordinateurs et équipements périphériques)
- 28.24Z Fabrication d'outillage portatif à moteur incorporé
- 28.25Z Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels
- 28.29A Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage
- 28.29B Fabrication d'autres machines d'usage général
- 28.30Z Fabrication de machines agricoles et forestières
- 28.41Z Fabrication de machines-outils pour le travail des métaux
- 28.49Z Fabrication d'autres machines-outils
- 28.91Z Fabrication de machines pour la métallurgie
- 28.92Z Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction
- 28.93Z Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire
- 28.94Z Fabrication de machines pour les industries textiles
- 28.95Z Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton
- 28.96Z Fabrication de machines pour le travail du caoutchouc ou des plastiques
- 28.99A Fabrication de machines d'imprimerie
- 28.99B Fabrication d'autres machines spécialisées

A88.29 Industrie automobile

- 29.10Z Construction de véhicules automobiles
- 29.20Z Fabrication de carrosseries et remorques
- 29.31Z Fabrication d'équipements électriques et électroniques automobiles
- 29.32Z Fabrication d'autres équipements automobiles

A88.30 Fabrication d'autres matériels de transport

- 30.11Z Construction de navires et de structures flottantes
- 30.12Z Construction de bateaux de plaisance
- 30.20Z Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant
- 30.30Z Construction aéronautique et spatiale
- 30.40Z Construction de véhicules militaires de combat
- 30.91Z Fabrication de motocycles
- 30.92Z Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides
- 30.99Z Fabrication d'autres équipements de transport n.c.a.

A38.CM Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements

- 32.12Z Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie
- 32.13Z Fabrication d'articles de bijouterie fantaisie et articles similaires
- 32.50A Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire
- 32.50B Fabrication de lunettes
- 32.99Z Autres activités manufacturières n.c.a.
- 33.11Z Réparation d'ouvrages en métaux
- 33.12Z Réparation de machines et équipements mécaniques
- 33.13Z Réparation de matériels électroniques et optiques
- 33.14Z Réparation d'équipements électriques
- 33.15Z Réparation et maintenance navale
- 33.16Z Réparation et maintenance d'aéronefs et d'engins spatiaux
- 33.17Z Réparation et maintenance d'autres équipements de transport
- 33.19Z Réparation d'autres équipements
- 33.20A Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie
- 33.20B Installation de machines et équipements mécaniques
- 33.20C Conception d'ensemble et assemblage sur site industriel
- 33.20D d'équipements de contrôle des processus industriels
- 33.20E Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels



1. CALCUL DES MONTANTS POTENTIELLEMENT MOBILISABLES CICE ET PACTE DE RESPONSABILITE

Enveloppes CICE et Pacte de responsabilité disponibles



X 7 secteurs

Enquête téléphonique
1 400 entreprises

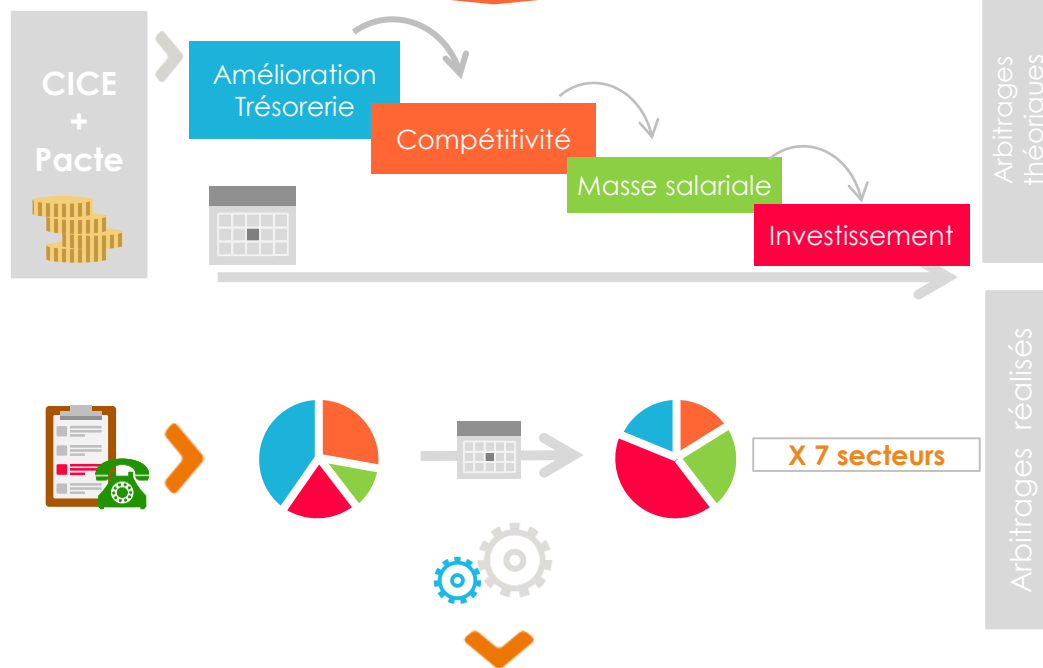


Taux de recours au CICE

X 7 secteurs

Montant consommé par secteur
et par année

2. ESTIMATION DE L'IMPACT DU CICE ET DU PACTE SUR L'ACTIVITE DE LA BRANCHE ET DE L'ECONOMIE

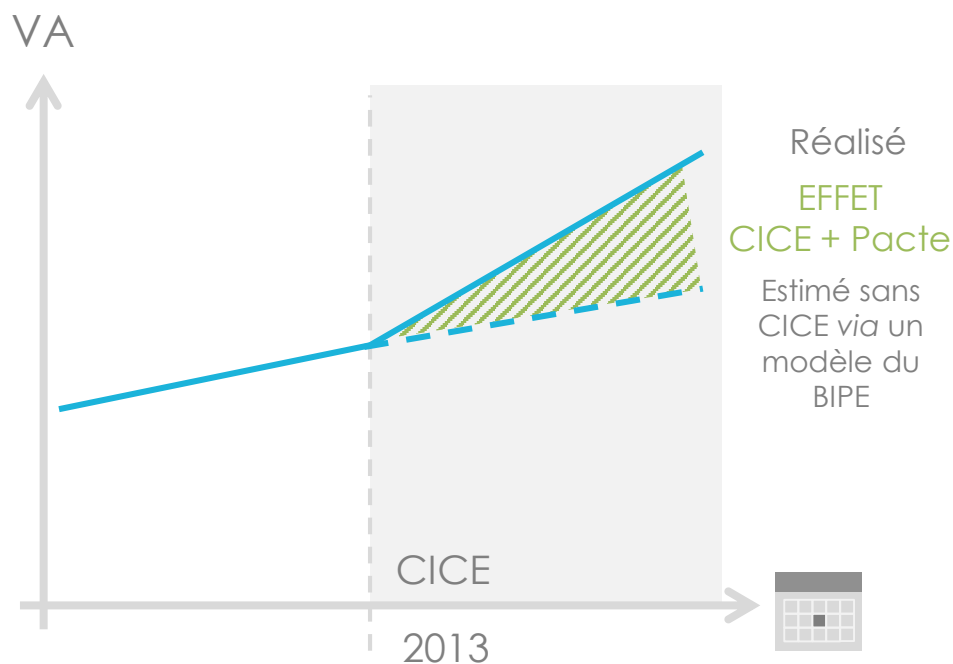


Effets CICE et Pacte sur les entreprises
des secteurs de la Métallurgie
(2013 – 2016)
Valeur ajoutée + Emploi

Effets CICE et
Pacte sur
l'économie totale



Impact CICE et attitude des entreprises face au dispositif



Enquête téléphonique
1 046 entreprises



Effets du CICE et du Pacte de responsabilité par secteur

Quelles sont les entreprises qui ont eu recours au CICE ?

- Les PME/TPE ou les grosses entreprises ?
- Actives dans quel secteur ?
- Quelle utilisation du CICE et du Pacte ?

Quelles sont les entreprises qui n'ont pas recouru au CICE ?
Quelles sont les raisons du non-recours ?

3. CONSTRUCTION DES PREVISIONS SECTORIELLES SELON DIFFERENTS SCENARI

Analyse qualitative
des forces, faiblesses
et opportunités par
secteur



Elaboration de 3
scénarios
macroéconomiques

- Scénario haut
- Scénario tendanciel
- Scénario bas



Hypothèse de maintien/
ajustement du dispositif

Prévisions sectorielles



VA + Emploi



Métallurgie France

Projections d'activité et d'emploi d'ici à 2025

4. PROJECTION DES BESOINS EN RECRUTEMENTS SELON LES SCENARI

Anticipation des arbitrages du CICE et
du Pacte



X 7 secteurs



Activité



Départs à la
retraite



Mobilités

X 7 secteurs

Besoins en emplois par CS

Promotion
interne

Recrutements
externes

X 7 secteurs

Besoins en recrutements dans la
branche d'ici 2025

Grâce à une enquête réalisée auprès des entreprises des secteurs de la Métallurgie :



1 046 entreprises de la métallurgie interrogées par téléphone

670 bénéficiaires du CICE

**376
non-
bénéficiaires**

Quotas sur :

Taille d'entreprises

**Secteur de rattachement
(7 secteurs identifiés)**

Somme demandée et somme perçue au titre du CICE
Allègements dont l'entreprise a bénéficié
Quelle(s) utilisation(s) du CICE et du Pacte ?

Motif de
non-recours

Questions sur la dynamique de l'entreprise
Impact des technologies nouvelles sur l'activité
Perspectives à moyen terme



L'Observatoire paritaire, prospectif et analytique
des métiers et qualifications de la Métallurgie



ANNEXE 2

Scénarii macroéconomiques 2017-2025

*Ces scénarii ont été élaborés par
l'équipe de macroéconomistes du
BIPE, sous la direction de Valérie
Plagnol, Chef économiste.*

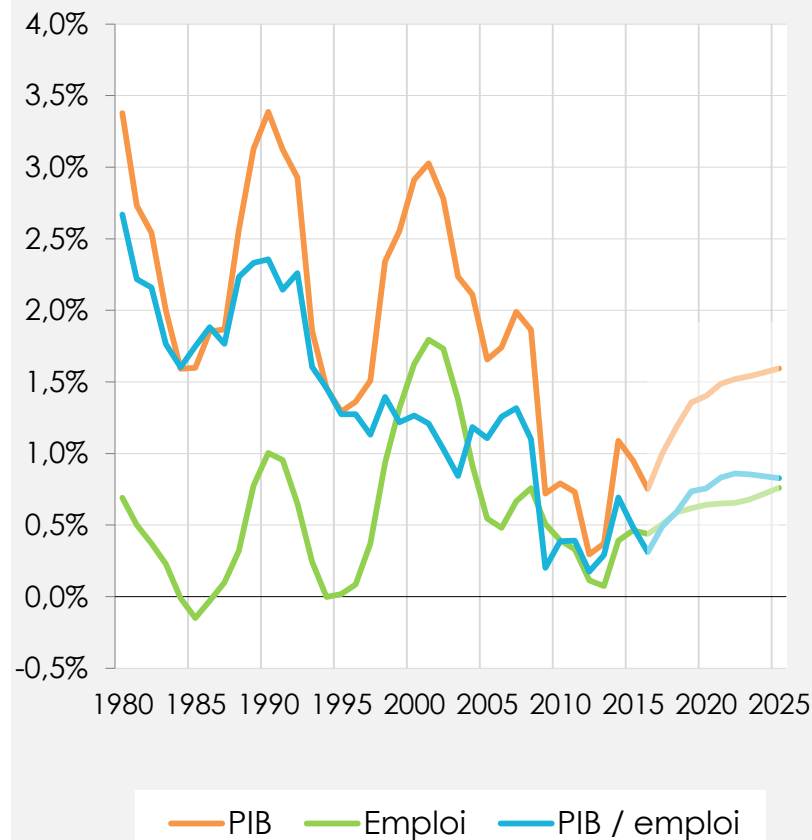


Scénario au fil de l'eau : Retour au trend antérieur

- Ce scénario *au fil de l'eau* n'introduit pas de bouleversement majeur. La projection s'effectue sur la base d'une hypothèse de poursuite de la tendance actuelle.
- La crise de 2008/2009 aura été surmontée. Si la reprise a mis du temps à arriver, elle s'est durablement installée et les économies ont retrouvé le chemin de la croissance. Les économies repartent à un rythme de croissance légèrement inférieur à la période pré-crise, la crise des ressources tant redoutée n'a pas eu lieu.
- En 2025, le tableau de l'économie mondiale n'est pas bien différent de celui de 2015 avec une croissance mondiale moins dynamique qu'imaginé antérieurement. Les émergents continuent certes à croître plus vite que les économies développées et l'intégration économique mondiale se poursuit en l'absence de mesures protectionnistes excessives. La Chine endogénéise sa croissance et se tertiarise. Dans les pays développés, la nécessité de réduire les déficits publics a conduit à un sous-investissement chronique et pèse sur la croissance potentielle.

France : Evolution du PIB, de la productivité et de l'emploi.

Accroissement en % et en moyenne mobile sur 5 ans



Source : INSEE, projections BIPE



La succession de chocs géo-politico-stratégiques intervenus depuis le début des années 2000 (guerres, incidents climatiques, manque de volontarisme mondial, montée du terrorisme, cartellisation de certains secteurs...) ont généré une forte **instabilité** sur l'économie mondiale. La croissance est de retour mais des rechutes fréquentes entraînent des cycles amples et limitent fortement la capacité des agents à anticiper les évolutions futures. L'Europe reste en panne et limite l'effet potentiellement favorable pour les économies. Ces difficultés ralentissent la mise en œuvre de réformes.

La croissance mondiale pâtit de ces incertitudes, les pays émergents ayant du mal à se développer. L'instabilité de l'économie a également conduit à une situation de sous-investissement chronique qui pèse sur le PIB mondial. La précarité progresse et l'innovation est pénalisée par l'absence de visibilité sur le futur.

L'Accord de Paris signé par la quasi-totalité des pays en 2015 a marqué une rupture en créant un effet d'entraînement considérable. L'Union Européenne à 27 est à la tête de la conduite de la transition vers un modèle de croissance durable. La modernisation structurelle des économies pour faire face à ces nouveaux enjeux a fortement tiré la croissance potentielle. L'investissement progresse rapidement et les technologies se diffusent à un rythme effréné.

L'économie mondiale, toujours très ouverte, intègre désormais les enjeux extra-financiers. Les crises traversées par l'Union Européenne dans les années 2010 lui ont permis de trouver des leviers de manœuvre. Les pays européens font désormais bloc et s'expriment d'une seule voix. La réduction des divergences structurelles entre les pays a notamment permis à l'Union Européenne de défendre ses couleurs dans la nouvelle économie.



Mission sous la direction de :

le Bipe

Marie-Laetitia des Robert

VP Partner

marie-laetitia.desrobert@bipe.fr

+33 1 70 37 22 79 / +33 6 75 14 95 23

Immeuble Le Vivaldi - 11/13, rue René Jacques
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex

Avec la contribution de :

Pascal Marlier, Associé

Renaud Muller, Consultant

Stanislas de La Rivière, Consultant

le Bipe

Ahmed Aït-Kaci

Conseiller scientifique

Ahmed.ait-kaci@bipe.fr

Immeuble Le Vivaldi - 11/13, rue René Jacques
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex

www.lebipe.com